LA LIBERTÉ

Depuis 1913

VOL. 105 N° 32 | 21 AU 27 NOVEMBRE 2018 | MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

DANS LE TEMPS DES FÊTES

LES ANGES ONT DES SACS BRUNS

Depuis 2014, ***La Liberté*** et ses partenaires vous invitent à poser un geste de compassion et de générosité dans le temps des Fêtes. Remplissez le sac brun inclus dans ce journal de denrées non-périssables, afin de venir en aide aux familles qui sont dans le besoin.

Déposez-le ensuite à l'un des centres de collecte **avant le 7 décembre 2018** pour que vos dons soient distribués.

PARTENAIRES :

Corporation catholique de la santé du Manitoba : Daniel Lussier, directeur général

La Liberté : Sophie Gaulin, directrice générale

Archidiocèse de Saint-Boniface : Mgr Albert Le Gatt

Caisse Groupe Financier : Joël Rondeau, directeur général

Centre Flavie-Laurent : Gilbert Vielfaure, directeur général

Pluri-elles : Michèle Lécuyer-Hutton, présidente

Division scolaire franco-manitobaine : Jean-Michel Beaudry, vice-président de la Commission scolaire franco-manitobaine

Sophie Gaulin

Mgr Albert Le Gatt

Joël Rondeau

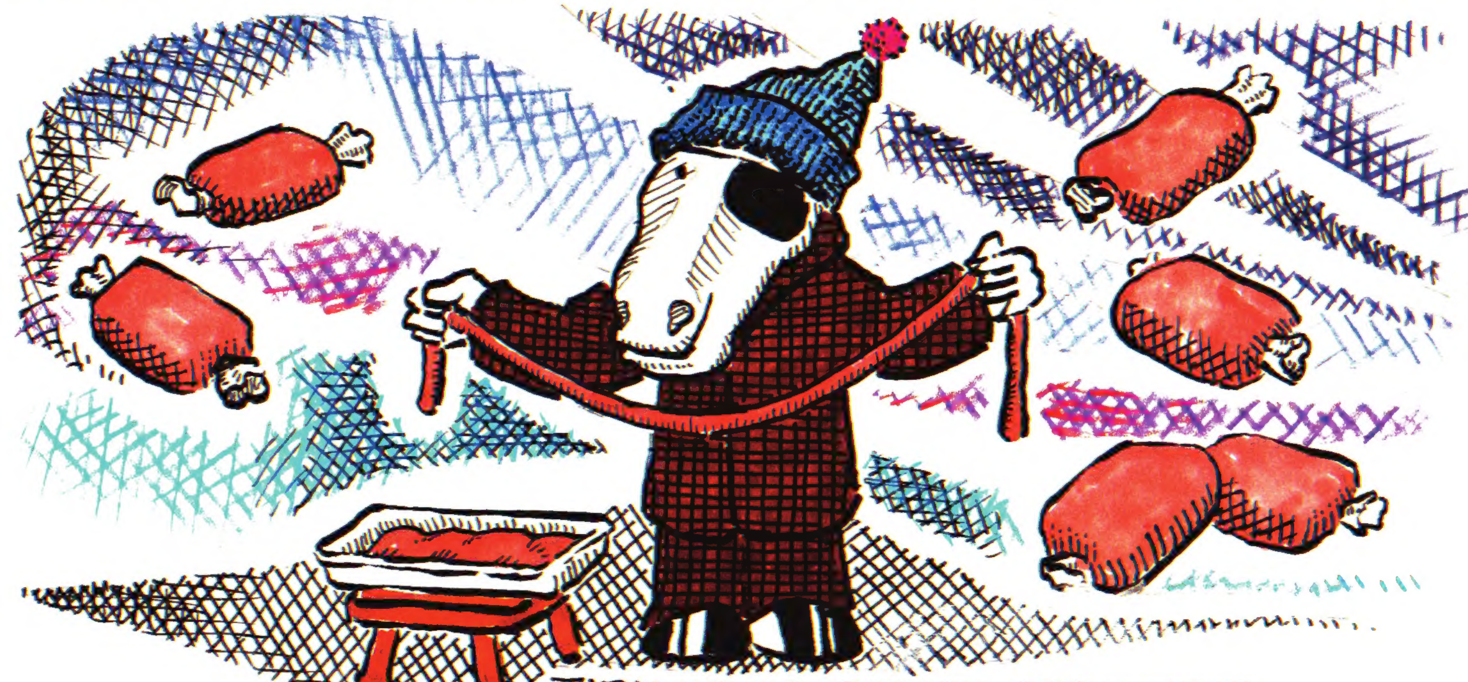
Gilbert Vielfaure

Jean-Michel Beaudry

Daniel Lussier

Michèle Lécuyer-Hutton

photo : Marta Guerrero



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204-237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

L'ÉQUIPE

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Assistante de direction/commercial :
Meggan BAULT | mbault@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Éditorialiste :
Michel LAGACÉ | mlagace@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Gestionnaire de projet : **Camille HARPER** | charper@la-liberte.mb.ca
Multimédia :
Mariam BA SOW | mbasow@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Dans nos écoles : **Manella VILA NOVA** | ecoles@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**



La Liberté est membre du Conseil national des médias du Canada. Si vous avez des préoccupations sur le contenu rédactionnel, veuillez communiquer avec Sophie Gaulin à sgaulin@la-liberte.mb.ca ou au 204-237-4823. Si la réponse ne vous satisfait pas, veuillez consulter le site NNC/CNM à mediacouncil.ca ou appeler sans frais le 1-844-877-1163.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



L'ÉDITO



Michel LAGACÉ
mlagace@la-liberte.mb.ca

Légitimité francophone contre manigances politiques

Jusqu'à jeudi dernier, qui aurait pensé que le Premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, pourrait réunir en indignation toutes les minorités linguistiques au pays? Et réussir du même coup à faire parler les médias au Québec comme s'il existait réellement des francophones à l'extérieur du Québec? Ce tour de force a été déclenché par un premier énoncé économique dans lequel le gouvernement Ford annonçait la fin du projet de création d'une université francophone et l'élimination du Commissariat aux services en français.

Tant avant qu'après son élection en juin, Doug Ford lui-même promettait que le projet d'une université francophone irait de l'avant. La ministre de la Formation et des Collèges et Universités, Merrilee Fullerton, et la ministre déléguée aux Affaires francophones et Procureure générale, Caroline Mulroney, ont répété cette promesse sur toutes les tribunes. Loin de démissionner ou de protester contre la décision inattendue de leur Premier ministre, ces deux ministres, démunies de tout principe sauf celui de se maintenir au pouvoir, ont emboîté le pas. Elles ont lâchement blâmé les gouvernements libéraux précédents pour leur mauvaise gestion financière et, sans gêne, emprunté les clichés du genre : *Il a fallu faire des choix difficiles*...

Les préoccupations provoquées par les décisions du gouvernement Ford dépassent les frontières de l'Ontario. Le Nouveau-Brunswick vient d'élire un gouvernement conservateur minoritaire qui est appuyé par le parti de l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick, qui prône l'affaiblissement du bilinguisme. Au Manitoba, Brian Pallister vient d'éliminer le poste de sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française.

La décision du gouvernement de Doug Ford évoque celle de son prédécesseur Mike Harris, qui annonçait en 1997 la fermeture de l'hôpital Montfort, le seul hôpital ontarien offrant une formation universitaire en français. Dans ce cas, la question du financement n'a pas été reconnue comme une raison légitime de fermeture. La décision Ford rappelle aussi Sterling Lyon qui, au début des années 1980, s'était farouchement opposé à l'enchâssement des services en français au Manitoba. Sterling Lyon, Mike Harris, Brian Pallister et Doug Ford partagent d'évidence deux caractéristiques : ils sont tous des conservateurs unilingues et autoritaires qui souffrent d'une allergie inexplicable à l'accent aigu.

Doug Ford a mis Andrew Scheer, le chef national du parti conservateur, dans une situation intenable. Si M. Scheer continue de se limiter à exprimer vaguement ses préoccupations par rapport à la décision ontarienne, les candidats conservateurs au Québec pourraient payer son manque de courage lors des élections fédérales de 2019. Dans l'alternative, s'il s'oppose à la décision de Doug Ford, il risque de miner l'appui politique dont les conservateurs fédéraux auront besoin en Ontario l'an prochain.

De l'Ontario au Nouveau-Brunswick au Manitoba, les francophones sont appelés encore une fois à insister sur leur droit d'être citoyens à part entière au Canada. Ils devront reconnaître que leur « valeur ajoutée » et leurs « acquis » ne sont que des lubies, et continuer à proclamer leur légitimité en s'appuyant sur leur histoire et la Constitution canadienne.

LE BILLET DE BERNARD BOCQUEL



bbocquel@mymts.net

Homme d'État à la québécoise

Il y a une expression bien québécoise qui apparaît facilement quand la conversation prend un tournant plus sérieux : « On va se le dire ». C'est le moment où il faut accepter d'entendre le fond de la pensée de son interlocuteur. C'est le moment de vérité.

Le concert d'éloges dithyrambiques qui a suivi la mort de l'ancien Premier ministre péquiste amoureux du juste mot Bernard Landry a été patriotique à souhait, à la mesure de ses funérailles nationales ou d'État, selon le degré de liberté avec lequel on se plaît à tester l'élasticité des mots.

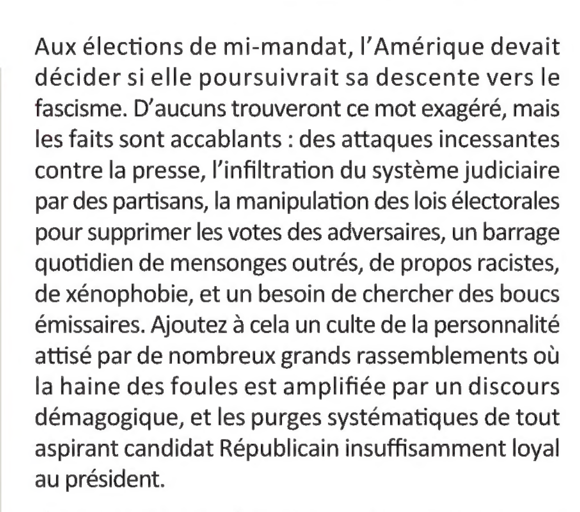
Dans ce jeu convenu, l'ex-chef péquiste Karl Péladeau n'a pas démérité en déclarant : « Bernard Landry a été de tous les combats et de toutes les tribunes pour promouvoir la liberté du Québec de choisir son destin et d'acquérir [...] le statut d'État indépendant. »

L'éphémère chef du PQ a ensuite expliqué que « l'homme d'État » décédé « a droit à des funérailles d'État en raison de la plus haute des fonctions qu'il a occupée au sein de l'État québécois ». En toute cohérence, il pensait sûrement « l'État québécois *encore dépendant* ». La pénible précision devant être sous-entendue.

Puisque la dernière trouvaille en vogue chez les indépendantistes est d'affirmer qu'il vaut mieux être « propriétaire que locataire », on va se le dire : avant d'acheter ce fameux État qui règle tous les maux, les Québécois gagneraient à voir ce qu'il cache.

CHRONIQUE

Roger TURENNE



Élections américaines : fascisme évité, espoir pour l'avenir

Aux élections de mi-mandat, l'Amérique devait décider si elle poursuivrait sa descente vers le fascisme. D'aucuns trouveront ce mot exagéré, mais les faits sont accablants : des attaques incessantes contre la presse, l'infiltration du système judiciaire par des partisans, la manipulation des lois électorales pour supprimer les votes des adversaires, un barrage quotidien de mensonges outrés, de propos racistes, de xénophobie, et un besoin de chercher des boucs émissaires. Ajoutez à cela un culte de la personnalité attisé par de nombreux grands rassemblements où la haine des foules est amplifiée par un discours démagogique, et les purges systématiques de tout aspirant candidat Républicain insuffisamment loyal au président.

Une majorité d'Américains a voté pour renverser la vapeur, entamant ainsi le processus d'évincer un autocrate mégalomane du pouvoir. Mais le retour probable à une démocratie progressiste et inclusive en 2020 sera difficile. Car tout semble indiquer que d'ici peu, le Procureur spécial Robert Mueller fournira des preuves irréfutables que Donald Trump est à la fois coupable de crime et de trahison. Si c'est bien le cas, la Chambre des représentants, maintenant Démocrate, n'aura pas le choix et entamera une procédure de destitution. Le Sénat Républicain s'y opposera. L'étau se resserrera autour de Trump, qui deviendra de plus en plus irrationnel et dangereux. L'Amérique sera alors ingouvernable pendant deux ans.

Si l'élection de 2016 représente l'apothéose du populisme d'extrême droite, celle de 2018 démontre que la contre-révolution est bien engagée, propulsée par les femmes. Parmi les nouveaux élus Démocrates à la Chambre des représentants, 23 sont des femmes alors qu'une seule est Républicaine.

Par ailleurs, le Canada risque de subir de sérieux contrecoups du chaos qui prévaudra aux États-Unis. Le nouvel accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique, qui devait mettre un terme à l'incertitude qui plane sur nos relations économiques, risque maintenant de ne pas être ratifié avant l'élection fédérale canadienne du 21 octobre 2019. On ne peut pas, non plus, exclure d'autres mesures anti-canadiennes de la part du président américain.

Jamais une élection de mi-mandat n'aura été aussi lourde de conséquences. Malgré la tourmente qui s'annonce, on peut cependant entrevoir la fin du cauchemar Trump.

Pour des économies dérisoires sur le dos des Franco-Ontariens

Madame la rédactrice,

La décision du nouveau gouvernement ontarien de sabrer dans certains services vitaux aux Franco-Ontariens en a surpris plusieurs. En tant que Franco-Canadien, cette décision mal avisée et non suffisamment justifiée sur la place publique vient me chercher dans les tripes.

Ma réaction est viscérale, car ce ne sont pas seulement des services ou des institutions phares de la dualité linguistique qui sont visées. Pour des économies dérisoires, le gouvernement vient de détruire le château de ma reine : une université pour et par les Franco-Ontariens.

La francophonie ontarienne se relèvera. Elle fait partie de la grande famille franco-canadienne. Les francophones qui vivent en contexte minoritaire n'ont pas l'habitude d'être insouciants à l'égard des droits linguistiques.

Cet élan de solidarité francophone qui s'amorce d'un bout à l'autre du pays, va continuer de faire des vagues. Il servira d'avertissement à ceux qui veulent s'en prendre aux droits fondamentaux pour des économies de bouts de chandelle.

Et d'autres voix s'élèvent au Québec parmi la classe politique. Les Québécois sont aussi outrés par la décision cavalière du gouvernement ontarien et veulent des explications.

Les élus de toutes les formations politiques se sont portés à la défense des Franco-Ontariens.

Le leadership de la communauté anglophone du Québec a aussi dénoncé, dès la première heure, ces coupures à l'aveugle qui minent les droits linguistiques. L'équipe éditoriale du Montreal Gazette a pris une position claire, solidaire et fermement en appui aux francophones de l'Ontario.

L'Ontario français vient d'essuyer un revers politique. La blessure est profonde, mais non fatale. La francophonie canadienne a l'habitude de se relever et elle va continuer de se défendre.

Si la majorité s'obstine à nier la place vitale qu'occupent les francophones de ce pays, les communautés ne vont pas cesser d'exister pour autant. La vie continue. Les organismes de défense des francophones vont poursuivre leur œuvre, comme ils l'ont toujours fait.

Les Franco-Ontariens se mobilisent et auront probablement gain de cause devant les tribunaux, si l'on se fie à la cause de l'hôpital Monfort.

Mais pourquoi la majorité nous oblige-t-elle à perpétuellement nous battre pour des droits linguistiques pourtant si essentiels?

Ricky G. Richard
Québec (Québec)
Le 17 novembre 2018

CHRONIQUE



Droits des francophones : une approche concertée s'impose

L'élection de gouvernements de droite dure au Canada constitue une menace aux droits des francophones canadiens, acquis depuis près de 50 ans maintenant. La droite règne dans quatre provinces maintenant, et une cinquième, l'Alberta, risque de s'ajouter d'ici un an. Deux des quatre, le Manitoba et l'Ontario, ont déjà porté atteinte à ces droits. Le Manitoba en abolissant le poste de sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française. Et l'Ontario, qui abolissait la semaine dernière le Commissariat aux services en langue française. Au Nouveau-Brunswick, le parti conservateur ne pourra gouverner qu'avec l'appui d'un parti qui s'oppose ouvertement au bilinguisme.

Les communautés francophones touchées, au Manitoba et en Ontario, devraient considérer la possibilité d'entamer des poursuites judiciaires aux termes de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et ce de façon concertée, chacune dans leur province. Cela permettrait une mobilisation de la francophonie canadienne nationale. Car il ne faut pas se faire d'illusion : la nouvelle droite canadienne n'a que très peu de sympathie envers le bilinguisme. La preuve, s'il en fallait une de plus, c'est que, selon des rapports médiatiques, le chef conservateur national Andrew Scheer aurait rencontré le Premier ministre ontarien Doug Ford, mais sans demander qu'il rétablisse le Commissariat.

La base électorale des partis de la nouvelle droite partout dans le monde est souvent préjugée à l'endroit de toutes les minorités, notamment à l'immigration. Au Canada, cela se manifeste souvent par une antipathie au bilinguisme. Une réaction vigoureuse par nos communautés s'impose pour enrayer les glissements qui ont déjà commencé et qui risquent de s'accentuer partout au pays.

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **sgaulin@la-liberte.mb.ca.**

Temps de transition à l'ORSW

En 2017, la Province a mandaté l'Office régional de la santé de Winnipeg de réduire de 15 % son personnel en gestion. La restructuration exigée a aussi entrainé la consolidation des soins d'urgence des hôpitaux de la ville et la fermeture de cliniques express. D'autres initiatives sont en cours.

Le point sur les impacts avec son PDG, Réal Cloutier.



photo : Daniel Bahuaud

Réal Cloutier : « La sécuritédu personnel est l'une de mes priorités. Un hôpital est un milieu ouvert. À minuit, avoir 10 ou 20 points d'accès, ce n'est pas une bonne chose. »

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

▶ L'ORSW est en pleine restructuration. Comment s'en sortent les services en français?

Réal Cloutier : En faisant de la planification à long terme. Lorsqu'il était évident qu'on allait déménager l'unité de réadaptation des patients de l'Hôpital Saint-Boniface à un autre hôpital de la ville, on a examiné la question à fond. Par exemple, allions-nous déménager l'unité par exemple à l'Hôpital Seven Oaks? Non. On a choisi l'Hôpital Victoria, dans le sud de la ville parce qu'il y a une plus grande concentration de francophones. Évidemment en s'assurant que l'unité allait continuer d'offrir son service en français.

Et puis on s'est mis à étudier l'offre d'autres services en français à l'Hôpital Victoria. De concert avec Santé en français et d'autres parties prenantes de la francophonie. Le service des urgences mineures, les soins sous-aigus et certains services de soins mentaux sont désormais bilingues. Et pour y arriver, 70 postes ont été désignés bilingues, il y a à peine un mois. Nous travaillons présentement à les combler. Pour renforcer le message qu'on veut offrir des services en français dans plus d'établissements, on a embauché une francophone, Rachelle Ferguson, à la direction de l'Hôpital Victoria

▶ Il y a une pénurie de médecins bilingues. Pourtant, des docteurs francophones arrivent d'autres pays...

R. C. : C'est vrai. Et ils pourraient évidemment soulager la pénurie. Leur embauche mérite d'être examinée. La question clé est celle de leur formation. Est-elle équivalente à la nôtre? La reconnaissance des diplômes relève du Collège des médecins, des universités et de la Province. À titre de PDG de l'ORS de Winnipeg, je peux au moins discuter de cette question avec le ministre de la Santé et le Collège des médecins.

Entre-temps, la Province a développé le programme de médecin-adjoint, qui permet aux médecins formés à l'étranger de travailler, de façon plus limitée qu'un médecin diplômé au Canada. 150 médecins participent à ce programme.

▶ Récemment, à l'Hôpital Saint-Boniface, les infirmières de l'unité des soins intensifs néonatals ont dénoncé des conditions de travail, comme des quarts de travail très longs et épuisants qui mettent les enfants à risque...

R. C. : Je suis très conscient de la nécessité, chez les médecins et les infirmières de cette unité, de pouvoir faire leur travail dans de bonnes conditions. On a commencé à étudier la question au printemps dernier. Il faut savoir que la demande fluctue beaucoup dans les unités de soins intensifs néonatals à l'Hôpital Saint-Boniface et au Health Sciences Centre. D'avril à octobre 2018, il y a eu une augmentation des patients de 12 %. Il en a donc résulté beaucoup d'heures supplémentaires.

Les deux hôpitaux ont travaillé fort pour réduire ces quarts de travail trop longs. De septembre à octobre, HSC a réduit son temps supplémentaire de 72 % et Saint-Boniface de 19 %. Notre étude a conclu qu'il fallait ajouter quatre lits permanent à Saint-Boniface et sept lits permanents au Health Science Centre. Et on a ajouté deux infirmières spécialisées par quart de travail dans chacun des établissements. Au coût de 3,2 millions $, une somme qui s'ajoute au budget de 16,6 millions $ pour les deux unités.

▶ La réorganisation des salles d'urgence à l'échelle de la ville a été entamée en avril 2017. Vous voyez des résultats?

R. C. : Oui. Et ils sont très encourageants. En 2015, le temps d'attente moyen était de 1,82 heure. On l'a réduit à 1,6 heure. C'est une réduction de 15 %, et qui plus est obtenue en pleine réorganisation. L'espace à l'urgence de l'Hôpital Grace est dorénavant trois fois plus grand. Ce qui a permis une augmentation des visites de 20 %.

À Saint-Boniface, on est en train d'améliorer l'accès à l'urgence, en prévision de la fermeture de l'urgence à l'Hôpital Concordia, qui aura lieu en juin. L'aire d'inscription et de triage va changer. On augmentera la capacité pour les personnes ayant des besoins aigus. On créera aussi un espace qui accueillera les personnes avec des besoins en santé mentale.

« Je m'appelle encore un gars de Saint-Norbert »

Réal Cloutier a été nommé PDG de l'ORS de Winnipeg le 24 octobre, après avoir occupé le poste par intérim depuis juin 2017.

Le natif de Saint-Norbert envisage sa permanence « avec confiance, un certain degré d'humilité et un esprit de leadership pour prendre des décisions difficiles ».

« J'ai mes racines francophones à cœur. Ma grand-mère, Lumina Ritchot, était la nièce de Mgr Noël Ritchot. Mon grand-père, Gabriel Cloutier, a quitté le Québec pour s'installer à Saint-Norbert. C'était un homme bien impliqué dans la Division scolaire de la Rivière-Seine et le mouvement coopératif. »

« J'ai grandi et fait ma scolarité à Saint-Norbert. Je me considère toujours comme un gars de la place. »

Réal Cloutier évolue dans l'administration des soins de la santé depuis plus de 30 ans. Après avoir obtenu un diplôme en économie et une maîtrise en administration publique à l'Université du Manitoba, il a travaillé dans la fonction publique provinciale, au ministère de la Santé. Il a également été administrateur à l'Hôpital Saint-Boniface, à l'Hôpital Grace et au centre de soins à long terme Deer Lodge.

En 1997, il a été l'un des dix premiers employés au nouvel Office régional de la santé de Winnipeg, à titre de vice-président adjoint.

L'Association des juristes reprend du service

Après avoir renoncé pendant quatre ans à divers dossiers communautaires, l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) relance ses services au public, qui deviendront les priorités de son nouveau directeur général, Me Guy Jourdain.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Me Alain Laurencelle, le président de l'AEJFM, exprime sa satisfaction : « Me Jourdain nous arrive avec toute l'expérience nécessaire pour remettre l'Association sur pied après quatre ans d'inactivité. À deux reprises, il a été directeur de l'Institut Joseph-Dubuc, un centre de ressources juridiques en langue française. Il avait déjà aussi été coordonnateur de l'AJEFM. »

À la province du Manitoba, Me Guy Jourdain a aussi occupé les fonctions de directeur général du Secrétariat aux affaires francophones. Depuis 2015 il avait été le représentant du commissaire aux langues officielles du Canada pour les régions de la Saskatchewan et du Manitoba.

Me Guy Jourdain entamera ses nouvelles fonctions le 7 janvier. Commentaire de l'intéressé : « Ce poste me permettra de contribuer de manière tangible au nouvel élan à l'AJEFM et ainsi favoriser un plus grand accès à la justice en français au Manitoba. »

Pour une bonne gestion d'Infojustice

C'est en partie grâce au Comité de refonte de la Société de la francophonie manitobaine que l'AJEFM a repris son souffle.

Me Alain Laurencelle, le président de l'Association, explique : « En 2013, l'Association avait changé son mandat pour se concentrer sur la revendication. Pour y arriver, elle a renoncé aux subventions du Fédéral, puisqu'à l'époque, les associations de juristes qui, comme l'AJEFM, souhaitaient faire de la revendication, ne pouvait pas obtenir un appui financier d'Ottawa. Nos dossiers communautaires ont donc été confiés à d'autres organismes. »

C'est également en 2013 que Justice Canada avait demandé aux associations de juristes de créer des centres d'Infojustice. Le dossier avait donc été confié à la SFM, qui a établi le centre d'Infojustice Manitoba au printemps de 2016 pour offrir des renseignements juridiques gratuits au public.

Or lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la SFM tenue le 13 mai 2017, l'assemblée a adopté la proposition numéro 15 du Comité de refonte, qui préconisait le transfert d'Infojustice à l'AJEFM. L'Association des juristes a voté en faveur du transfert lors de son AGA tenue en décembre 2017.

Me Alain Laurencelle : « L'Association peut désormais revendiquer et offrir des services communautaires. Me Guy Jourdain pourra ainsi assurer la bonne gestion d'Infojustice Manitoba, tout en veillant à ce que les services linguistiques constitutionnels offerts par les paliers gouvernementaux soient de qualité et d'une ampleur acceptable.

« De plus, Me Jourdain pourra aussi voir à ce que l'Association puisse offrir de la formation continue pour les juristes, en collaborant avec la Faculté de droit de l'Université du Manitoba et l'Association du Barreau du Canada – Manitoba. »

Ma vie **TRANSGENRE**

« Faites ce qui vous rend heureux »

Pendant douze ans, Damian a été une fille. C'était avant. Avant de prendre conscience que ce n'était pas « lui ». Deux ans après, lui et sa maman acceptent de raconter leur cheminement. Leur force? De l'écoute, de l'amour et un entourage à toute épreuve. (1)



MORGANE LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca

Pour Damian, difficile de décrire ce sentiment au fond de soi, cette sensation qui « ne le rendait pas vraiment lui-même ». « Je le savais en quelque sorte depuis toujours. Je sentais, à l'intérieur de moi, que je n'étais pas moi-même. Et plus je grandissais, plus ce sentiment grandissait lui aussi. Vers la 6e année, j'ai su ce que c'était. »

C'est en regardant une émission de télévision que Damian apprend ce que signifie être transgenre. À 12 ans, c'est le déclic : il est un « lui » et non pas une « elle ». Peu de temps plus tard, en juillet 2016 exactement, il le confie à ses parents. « Je leur ai dit que je me sentais comme un garçon et que c'était comme ça que je voulais me présenter aux autres. J'étais nerveux de leur annoncer, et en même temps heureux de mettre des mots sur ce sentiment. C'était un soulagement. »

Plusieurs émotions traverseront l'esprit de sa maman. « Sur le moment, c'était difficile. On ne le soupçonnait pas. Et puis, avec du recul, ça faisait sens. Damian avait toujours été un garçon manqué. Il n'aimait pas les robes, préférait jouer aux sports et être avec les garçons. Ça reste difficile. On perd une fille. Mais on gagne un fils, plus heureux et confiant. Si c'était ce qu'il voulait, on allait le soutenir. »

C'est ensemble qu'ils iront, deux jours plus tard, acheter des vêtements pour leur « nouveau fils ». Ensemble, ils choisiront son nouveau prénom. Ensemble, ils iront chercher aide et réponses à la clinique GDAAY à Winnipeg. (2) « Nous ne savions pas quoi faire, ni comment procéder. Nous avons rapidement vu une psychologue, en famille. Damian a ensuite été évalué par un psychiatre et un endocrinologiste. Cette évaluation est obligatoire si l'on souhaite avoir recours aux opérations. Nous avons eu de la chance, nous n'avons attendu que six mois pour entrer dans le programme. La liste d'attente est habituellement beaucoup plus longue. »

Cette évaluation psychologique permet également une accélération du processus administratif, qui est assez rapide au Manitoba. Certificat de naissance, passeport, assurance santé : sur papier, Damian est maintenant officiellement un garçon.



Deux mois après que leur enfant leur ait annoncé être transgenre, les parents de Damian se sont tous deux fait tatouer le symbole celtique transgenre, en l'honneur et par amour de leur « nouveau fils ».

photo : Morgane Lemée

Il reste la lourde question médicale. Comment procéder lorsqu'on est mineur? Damian est bien renseigné. « Je pourrai commencer le traitement des hormones à mes 15 ans, en février prochain. Ensuite, il faudra attendre mes 16 ans pour avoir recours à la masculinisation du torse. J'ai hâte. Ces étapes rendent les choses plus réelles. J'ai le sentiment d'avancer. »

L'étape de la mastectomie de son enfant reste néanmoins éprouvante pour la mère de Damian. « Il y a bien sûr l'inquiétude des risques et de la période de convalescence, qui est apparemment très douloureuse. Et puis, oui, c'est triste. Ça rend les choses finales. Il n'y a pas de retour après ça. C'est difficile. Mais, encore une fois, Damian est tellement plus heureux. Une fois que l'on dépasse la tristesse et la perte, on voit bien à quel point il est plus à l'aise dans sa peau. Même physiquement, il y a une grande différence : avant, il était recroquevillé sur lui-même. Il se tient plus droit, il paraît plus grand et dégage de l'assurance. »

Aujourd'hui, Damian a 14 ans. Il est entré en 9e année. Tout le monde, petit à petit, s'est fait aux nouveaux prénom et pronoms, aux nouvelles habitudes. C'est une « nouvelle normale ». Plus important encore : Damian vit enfin son « vrai lui ». « Je suis beaucoup plus heureux. Je sens que j'ai plus confiance en moi. J'ai perdu des amis, mais j'en ai gagné d'autres. Personne ne m'a fait de commentaires négatifs. Même si je sais qu'il y en a toujours, ce n'est pas grave. Ça vaut tellement le coup. Si l'on pense à faire un *coming-out*, il faut le faire. Peu importe ce que les gens pensent. Ils n'ont rien à dire. Si vous le ressentez en vous, il faut le dire, et faire ce qui vous rend vraiment heureux. »

(1) Pour des raisons de confidentialité, Damian est un prénom fictif donné à notre intervenant.

(2) Les services de GDAAY (Gender Dysphoria Assessment and Action in Youth) sont offerts au 307-685, avenue William, à Winnipeg. Plus de renseignements sur leurs services destinés aux enfants sur le spectre de la dysphorie de genre au 204-787-2490.

« Soutenez toujours vos enfants »

« Ce qui est difficile, c'est de se rendre compte que, étant transgenre, votre enfant n'aura pas un chemin de vie facile. On veut tous que nos enfants aient une vie tranquille, sans trop gros obstacles. Mais on sait que dans le parcours de notre enfant transgenre il y aura des embûches. Ce n'est pas évident de l'accepter.

« Le plus dur a été d'annoncer la nouvelle à tout le monde. Damian a fait son *coming-out* à la fin de l'année scolaire. Nous avons doucement passé l'été à l'annoncer à nos proches, un à un. C'était très difficile. À chaque fois qu'on l'annonçait à quelqu'un, on revivait le moment du *coming-out*. Mais tout le monde a vraiment bien réagi. Notre entourage a été merveilleux, d'un grand soutien.

« On entend beaucoup d'histoires tristes, des familles qui luttent. On appréhendait de passer par là. Malgré tout, nous avons vraiment été chanceux. Dans les équipes de sport mixtes ou dans la classe de Damian, il n'y a eu aucun problème. Dans notre ville non plus. L'école a même installé des salles de bain neutres pour la rentrée suivante. Nos habitudes ont en fait très peu changé.

« Soutenez toujours vos enfants. Soyez là pour eux, parce que ce ne sera pas toujours facile. Prenez soin de vous aussi. Demandez de l'aide. C'est très important. Il y a des groupes de soutien pour les parents, notamment avec Rainbow Resource, à Winnipeg. Parler avec d'autres gens qui vivent ou ont vécu les mêmes choses que vous, ça aide beaucoup. Le meilleur remède reste le temps. »

LES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION

RÉGION EST

École/Collège régional Gabrielle-Roy
(Île-des-Chênes)
École Lagimodière
(Lorette)
École Noël-Ritchot
(Saint-Norbert)
École Pointe-des-Chênes
(Sainte-Anne)
École communautaire Saint-Georges
(Saint-Georges)
École Saint-Joachim
(La Broquerie)

RÉGION NORD ET OUEST

École Saint-Lazare
(Saint-Lazare)
École régionale Notre-Dame
(Notre-Dame-de-Lourdes)
École communautaire Gilbert-Rosset
(Saint-Claude)
École communautaire Aurèle-Lemoine
(Saint-Laurent)
École Jours de Plaine
(Laurier)
École La Source
(Shilo)
École communautaire La Voie du Nord
(Thompson)

RÉGION SUD

École régionale Saint-Jean-Baptiste
(Saint-Jean-Baptiste)
École Sainte-Agathe
(Sainte-Agathe)
École communautaire Réal-Bérard
(Saint-Pierre-Joly)

RÉGION URBAINE

École Christine-Lespérance
École Lacerte
Centre scolaire Léo-Rémillard
Collège Louis-Riel
École Précieux-Sang
École Roméo-Dallaire
École Taché

La Commission scolaire franco-manitobaine est composée de 11 commissaires élus pour un mandat de quatre ans. Les commissaires scolaires jouent un rôle très important au sein du système éducatif puisque leur mission est de conduire l'élève vers sa réussite scolaire.

LE RÔLE DES COMMISSAIRES SCOLAIRES

- Gouverner la Division scolaire franco-manitobaine dans son ensemble en déterminant les grandes orientations et les priorités à partir du plan stratégique.
- Établir des politiques de gouvernance et assurer un fonctionnement efficace.
- Représenter la division scolaire auprès de la communauté.
- Promouvoir les priorités de la division scolaire auprès des gouvernements.



Bernard LESAGE
Président
de la CSFM
Région Nord et Ouest

« Être commissaire scolaire, c'est être la voix des parents et de ceux qui ont à cœur l'éducation en français. »



Jean-Michel BEAUDRY
Vice-président
de la CSFM
Région Urbaine

« L'éducation de nos enfants, c'est la base d'une francophonie vivante. C'est pourquoi je tiens à travailler main dans la main avec la communauté. »

www.DSFM.MB.ca  @DSFMecole

SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE





Denis CLÉMENT
Région Sud

« En tant qu'ancien pédagogue, il est important pour moi de faire une différence positive pour les élèves et d'assurer une éducation d'excellente qualité. »



Jonas DESROSIERS
Région Urbaine

« Je souhaite m'assurer que la prochaine génération ait les outils nécessaires pour devenir de bons citoyens et travailler de plus près avec le gouvernement. »



Yolande DUPUIS
Région Est

« J'adore ce que je fais. Je veux continuer de revendiquer pour le développement de nos programmes de métiers et la construction de nouvelles écoles. »



Adrien GRENIER
Région Est

« C'est très important d'agir pour l'éducation des générations futures. Pour ça, je souhaite voir l'agrandissement de nos écoles en région et de nouvelles écoles en ville. »



Joel LEMOINE
Région Sud

« Pour moi, c'est toujours fascinant et un grand plaisir de découvrir, à l'interne, les belles initiatives qui sont prises pour nos jeunes. »



Sylvie SCHMITT
Région Urbaine

« Comme parent engagé, je souhaite apporter ma perspective et mon expérience pour faire rayonner la DSFM. »



Antonio SIMARD
Région Nord et Ouest

« On va continuer à avancer comme on l'a fait durant les quatre dernières années, pour le bien des élèves et de l'éducation en français. »



Michel SIMARD
Région Urbaine

« Deux choses me préoccupent vraiment : construire des écoles et créer une programmation qui permet aux élèves de se sentir bien et à l'aise de parler en français. »



Dave VIELFAURE
Région Est

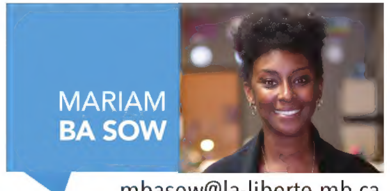
« Devenir commissaire scolaire, c'est suivre le parcours de ma famille. J'ai particulièrement à cœur le dossier des garderies scolaires. »



Apprendre et grandir ensemble

Une juge à la fibre sociale

Il y a chez Marianne Rivoalen la satisfaction d'avoir été nommée juge à la Cour d'appel fédérale. Mais il y a aussi quelques inquiétudes et une préoccupation : que son ancien poste à la Cour du Banc de la Reine ne soit pas repris par un juge bilingue.


MARIAM BA SOW
mbasow@la-liberte.mb.ca

La Cour du Banc de la Reine, où Marianne Rivoalen a siégé pendant 13 ans, est une cour où les juges y pratiquent le droit pénal, civil, de la famille et la protection de l'enfance.

Pour siéger à cette Cour, l'avocate qui aspirait à devenir juge avait envoyé sa candidature, examinée par un comité provincial composé de membres nommés par le gouvernement fédéral, de la communauté manitobaine et du Barreau.

Le ministère de la Justice fédérale décide ensuite de la retenue de sa candidature.

Marianne Rivoalen a été nommée à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba en 2005 dans la Division de la famille : « Je travaillais déjà dans ce domaine comme avocate, ainsi que dans le domaine de la protection de l'enfance.


Marianne Rivoalen, nouvelle juge à la Cour d'appel fédérale.

photo : Mariam Ba Sow

« C'est une profession qui m'a demandé beaucoup d'énergie physique et mentale, car on entre dans l'intimité des familles.

« On connaît tout des clients que l'on défend et il est parfois difficile de prendre du recul.

« C'est parfois très émouvant, et il n'est pas toujours évident de facturer des honoraires à quelqu'un dont on connaît la situation compliquée. Mais avoir connaissance de tous ces détails permet de faire la différence lors des procès. »

Pour elle, l'engagement social se vit mieux comme magistrate.

La juge déplore le manque d'effectif dans ce domaine du droit : « Il n'y a pas assez de juges spécialisés dans les droits de la famille et de l'enfance, car c'est très prenant.

« Mais aussi très passionnant. Il y a du travail, on aura toujours besoin de personnes pour ce genre de litiges.

« Peut-être faudrait-il davantage en parler aux étudiants en droit pour qu'ils se spécialisent dans le domaine. »

Clairement, le métier requiert un certain nombre de qualités personnelles : « C'est gratifiant de pouvoir aider les gens, mais il faut être fort mentalement, épaulé et savoir comment lâcher prise pour se ressourcer quand c'est nécessaire.

« Pour cela, mon mari, William Emslie, m'aide beaucoup, il m'a toujours soutenu dans mes démarches. Il est primordial d'être conscient de la difficulté de la profession.

« Comme j'ai grandi à la campagne, les longues marches dans la nature et la méditation m'aident à y voir plus clair certaines fois. Je pense qu'on ne peut aider efficacement les gens que si on est bien avec soi-même. »

Ces expériences ont apporté à Marianne Rivoalen un large éventail de savoirs divers : « Comme je suis juge, mes compétences sont variées, car le domaine est vaste. J'exerce aussi le droit financier, immobilier, testamentaire, des sociétés et corporations. La seule chose que je n'ai pas essayé c'est le droit criminel. »

Le tribunal auquel la juge va siéger est présent dans 17 grands centres urbains, dont Ottawa. Cette Cour est bilingue et bi-juridique : elle applique la Common Law et le Droit civil en anglais et en français. Elle encourage le bilinguisme pour que chaque procès soit équitable.

« La vocation de cette Cour est de s'assurer que les lois fédérales soient appliquées de façon constante et uniforme sur tout le territoire canadien. Ces tribunaux fédéraux assurent le respect du droit civil, fiscal, maritime, aéronautique, social, autochtone, de la propriété intellectuelle, de la sécurité nationale pour ne citer que ces dimensions-là. C'est très complet. »

La Cour d'appel fédérale se compose du juge en chef Marc Noël et de 12 juges, dont Marianne Rivoalen : « Je suis la seule juge venant de l'Ouest canadien qui est bilingue. Entre 25 et 30 % de femmes y siègent. La Cour d'appel du Manitoba se compose de 50 % de femmes, et il y en a un tiers à la Cour du Banc de la Reine. Il y a encore des efforts à faire, mais c'est déjà pas mal pour des cours si spécialisées. »

Une chose inquiète particulièrement Marianne Rivoalen : « Depuis le jour de ma nomination [le 20 septembre 2018], je ne suis plus juge à la Cour du Banc de la Reine. Cela veut dire qu'une femme juge et bilingue manquera à l'effectif.

« Il n'y a pas de juge bilingue dans la Division de la famille, ce qui ne permet pas de jugement équitable pour les personnes qui ont besoin de l'intermédiaire d'un interprète pour se défendre. Les candidats à ce poste n'ont pas à venir exclusivement d'une culture francophone.

« Il y a beaucoup d'étudiants et de jeunes avocats très compétents dont la culture est anglophone et qui viennent des écoles d'immersion ou qui ont étudié à l'Université de Saint-Boniface. Je les encourage vivement à franchir le pas et chercher à devenir juge. »

SUITE EN PAGE 11 ▶



SUITE DE LA PAGE 10

Appareil judicaire du Canada

La plus haute cour au Manitoba est la Cour d'appel. Les juges sont nommés par le ministre de la Justice fédéral.

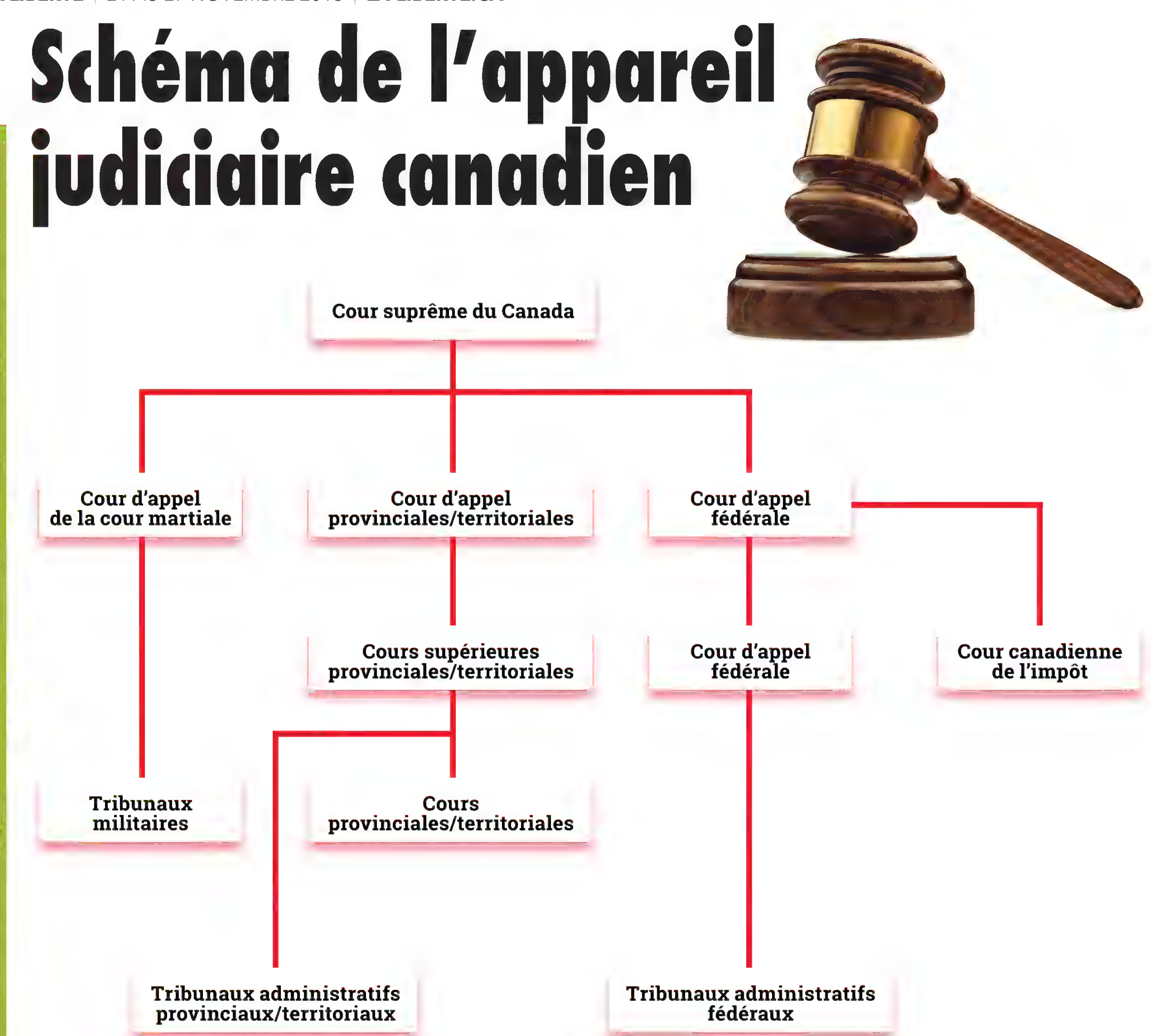
La Cour d'appel fédérale, dont Marianne Rivoalen fait maintenant partie, a préséance sur la Cour fédérale et la Cour canadienne de l'impôt, ainsi que sur tous les tribunaux administratifs fédéraux.

À la Cour du Banc de la Reine (ou Cour supérieure), les juges sont nommés par le ministre de la Justice fédéral. Elle contient deux divisions : la Division Générale et la Division de la Famille.

Marianne Rivoalen : «Le juge est nommé par le gouvernement fédéral, donc c'est politique. Mais il n'est pas nécessaire d'être politisé ou de faire partie d'un parti. N'oublions pas que le terme politique vient du mot peuple. On est choisi indirectement par le peuple et on travaille pour lui. »

À la Cour provinciale, les juges sont nommés par le ministre de la Justice provincial.

Schéma de l'appareil judiciaire canadien



Un profil féministe

Native de Winnipeg, Marianne Rivoalen a passé son enfance à Saint-Labre. Après avoir suivi des études au Collège universitaire de Saint-Boniface pour obtenir son baccalauréat en sciences, elle s'est dirigée vers le droit sous l'impulsion de son professeur de mathématiques, qui reconnaissait en elle un esprit très logique.

En 1985, l'étudiante a obtenu son baccalauréat de droit à l'Université de Moncton. Bénévole au sein de la communauté franco-manitobaine, elle s'est faite remarquer pour sa participation aux mouvements et associations féministes.

Elle a ensuite rejoint Pluri-elles entre 1991 et 1998, où elle a été élue présidente en 1994. Puis a fait partie du Réseau Action Femmes entre 1999 et 2000.

Elle a siégé au conseil d'administration de la SFM entre 1999 et 2003, où elle a été élue à la présidence en 2001.

Enfin elle s'est impliquée au Centre Miriam de 2001 à 2003.

« Je me suis vraiment impliquée dans la communauté, notamment pour la défense des droits des femmes. J'y ai beaucoup appris et ça m'a permis d'avoir le soutien dont j'avais besoin pour devenir magistrate. »

En plus de ses nombreuses activités, Marianne Rivoalen a aussi enseigné à l'école du Barreau au Red River Community College entre 1997 et 1998. Nommée « Femme remarquable de l'année 2001 » par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF), l'avocate s'est spécialisée dans le droit de la famille et en litige civil avec les cabinets Aikins, MacAulay & Thorvalson, puis avec Pitbaldo Hoskin.

Elle a aussi été avocate-conseil avec Justice Canada de avril 2003 jusqu'à sa nomination à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba le 2 février 2005.

Marianne Rivoalen a ensuite été Juge en chef adjointe par intérim à la Division de la famille de mai 2012 à mai 2015.

Puis nommée Juge en chef adjointe à la Division de la famille du 22 mai 2015 jusqu'à sa nomination à la Cour fédérale d'appel le 20 septembre 2018.



Au Salon Empire

Pour tout savoir sur les actualités du Centre du patrimoine et de la SHSB, lisez notre blogue à http://shsb.mb.ca/blogue.

Et rappelez-vous de visiter notre page Facebook!



AUCUNE PARENTÉ ENTRE LES LOISELLE ET L'OISIVETÉ



Lucien Loiselle et Lucienne Beaudry Loiselle.

Lucien Loiselle et Lucienne Beaudry Loiselle vous diront qu'ils ont ralenti le rythme, surtout depuis que Lucienne a terminé sa carrière de 40 ans en éducation spécialisée et que Lucien a quitté le Commissariat aux langues officielles où il a œuvré 18 ans.

Si la retraite leur a permis de freiner leurs activités professionnelles, nous n'en dirons pas autant pour leurs activités familiales et communautaires. Pas étonnant que la communauté francophone a souligné, en 1997, leur engagement et l'impact de leurs activités bénévoles en leur remettant un Prix Riel pour leur contribution à la vie culturelle! Ces instigateurs complices ont chacun joué des rôles distincts dans l'amélioration de Saint-Boniface et dans l'organisation et l'animation de la vie culturelle de la francophonie manitobaine.

Bons vivants, profondément attachés à leur patrimoine, Lucien et Lucienne ont maitrisé l'art de rassembler les gens autour d'un projet. Rien n'est à leur épreuve : introduire la gigue aux Danseurs de la Rivière-Rouge, jouer un rôle actif dans la fondation de la Branche Castors, du Centre culturel de Saint-Boniface, de la filiale Habitat Chez-Soi francophone de Winnipeg, et nous en passons!

La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) est donc honorée qu'ils aient accepté de présider sa campagne qui contribuera à l'atteinte de son but de 2 M $ en dotation d'ici le 31 mars 2022. Pour y arriver, la SHSB peut compter sur l'appariement offert par le Programme de fiducie pour le patrimoine du Manitoba : 1 $ pour chaque don de 2 $!

Gilles Lesage, directeur général du Centre du patrimoine, souligne : « Depuis trois ans, Lucienne et Lucien sont très présents au Centre. Lucienne voyait arriver le 50e anniversaire du Festival du Voyageur en 2019 — toute la motivation qu'il lui fallait pour réunir des Voyageurs officiels afin de trier des boîtes d'archives, certaines pêle-mêle, et d'identifier les personnes dans des photos pour arriver à produire un album-photos avec des pans d'histoire du Festival du Voyageur. »

Lucienne constate : « Sans les archives de Georges Forest, de Lucien, de *La Liberté* et du Festival, l'album-souvenir n'aurait pas vu le jour. C'est gratifiant de savoir que les efforts pour reconstruire le passé du Festival et identifier des photos rendent les archives utilisables pour des générations à venir. À quoi bon une photo si nous ne reconnaissons pas le contexte et les personnes qui y figurent? »

Depuis toujours, Lucien amasse des archives, 35 boîtes en tout, qu'il a confiées au Centre du patrimoine. « En triant ces documents, j'ai réalisé que des archives personnelles pouvaient parfois combler des trous dans les archives d'organismes. Et quand j'aurai terminé, je continuerai à faire du bénévolat au Centre du patrimoine où j'ai découvert une nouvelle passion. »

Michel Lagacé, président de la SHSB, est enchanté de la participation de Lucienne et de Lucien à sa campagne : « Membres respectés de notre communauté, fidèles donateurs et bénévoles engagés, on ne pouvait pas demander mieux! »

MISSION ACCOMPLIE MERCI!

Grâce à la générosité de la Winnipeg Foundation, de la Thomas Sill Foundation, des commanditaires du diner-bénéfice du printemps, du gouvernement manitobain et de nombreux donateurs et donatrices, nous installons maintenant des étagères amovibles dans une des deux chambres fortes du Centre du patrimoine. Le projet, qui augmentera notre capacité d'entreposage, sera bientôt terminé. Merci de votre appui!

SŒURS DU SAUVEUR

En 2005, les Sœurs du Sauveur, anciennement nommées les Chanoinesses régulières des Cinq Plaies, ont donné leurs archives au Centre du patrimoine. Grâce à leur soutien financier et au Programme de subventions destinées au patrimoine, Claude de Moissac a mené une recherche dans ce fonds d'archives qui lui a permis de retracer, en grandes lignes, l'histoire et l'œuvre de cette congrégation depuis son arrivée au Manitoba. Ce travail a mené à l'ajout d'une section au volet **Au pays de Riel** et à la création de la section **Sœurs du Sauveur** qui fait le survol de l'histoire de la congrégation. Certaines de ces pages portent sur les communautés manitobaines où ont œuvré les religieuses, ainsi que leurs missions ailleurs au pays et dans le monde : Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Alphonse, Saint-Léon, Saint-Claude, Saint-Lupicin, Haywood, Saint-Boniface, Saskatchewan, Québec, Brésil et Haïti.

NOTRE HÉRITAGE MUSICAL

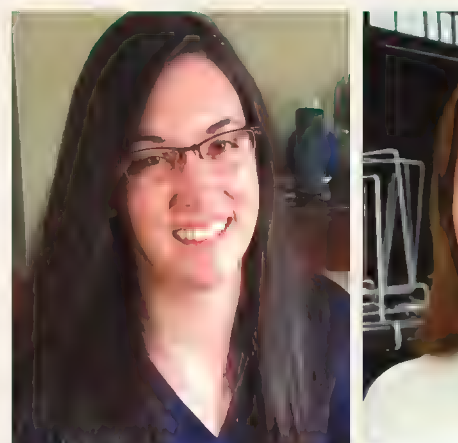
Vous pouvez maintenant écouter de la musique, des chants et des entrevues de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge sur le site Web du Centre. À partir de 1940, et surtout de 1970 à 2002, de nombreux musiciens et musiciennes ont été actifs au sein de la troupe de chant, de musique et de danse qui a aussi été connue sous les noms « Les Gais Manitobains » et « Les Danseurs de la Rivière-Rouge ».

Nommons entre autres la famille Campagne, Claude de Moissac, Donald Himbeault, Gilles Mousseau, Suzanne Balcaen, Alice Bérubé, Micheline Lamontagne, Ariane Jean, Lyne Lavigueur, Aline Rémillard, Denis Encontre, Chris Solekouricz, Joseph Constant, Chantal Courcelles, Brigitte Gobeil, Janine Gobeil, Dale Normandeau, Julie Arnal, Christian Perron et Jeannette Gosselin.

Si vous avez le goût de danser la gigue ou un reel sur un air endiablé, ou de valser sur un air romantique, vous trouverez certainement une bande sonore qui vous plaira parmi les nombreux documents décrits et numérisés par Gisèle Johnson, une bénévole au Centre du patrimoine qui est elle-même active au sein de la troupe depuis 1970. Nous n'aurions pas pu trouver mieux pour faire ce travail!

Et ce n'est pas tout! Grâce à l'appui financier de Bibliothèque et Archives Canada, nous avons numérisé 490 photos du Fonds du 100 Nons. Retrouvez Monique LaCoste, Jocelyne Baribeau, Lianne Collet, Denis Connelly, Marc Devigne, Dominique Genest, Benoit Morier, Robert Paquette, Gérald Paquin, Valérie Rémillard et bien d'autres chantres qui ont marqué l'histoire culturelle de la francophonie manitobaine.

ÉTÉ EN ACTION



Natasha Vermette



Kari Valmestad



Katrina Audet

L'été, la SHSB fait peau neuve! Grâce au programme Jeunesse Canada au Travail (JCT), trois jeunes adultes dynamiques ont enrichi son équipe en 2018 : une responsable des programmes éducatifs, une responsable de la bibliothèque ainsi qu'une technicienne en archives.

Natasha Vermette de Saint-Norbert est étudiante en pédagogie à l'Université de Saint-Boniface. « Puisque le Centre du patrimoine a tant de ressources importantes et authentiques, c'était mon rôle de faire le tri et ressortir les documents les plus utiles qui sont en lien avec les programmes d'études du ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba.»

Sous l'onglet « Outils pédagogiques » dans le site Web, on trouve maintenant des modules sur la Première Guerre mondiale, Louis Riel, père et fils, les Premières Nations et les Métis.

Le Centre du patrimoine cherche à éveiller l'intérêt des élèves dans l'histoire du Manitoba français et rendre ses ressources facilement accessibles. Ces nouveaux modules pédagogiques contribuent énormément à l'atteinte de cet objectif.

Kari Valmestad est originaire de Winnipeg. Après avoir passé sa dernière année d'études en histoire et en histoire des beaux-arts à Montréal, Kari a assumé le poste de technicienne en documentation, c'est-à-dire qu'elle a agi à titre de responsable de la bibliothèque. « J'aimais beaucoup mon travail d'été parce que mes tâches nécessitaient une personne vraiment méthodique et organisée, ce que je suis. J'aime beaucoup maintenir les étagères en ordre. La bibliothèque est tellement belle et les archives sont vraiment impressionnantes! », nous a-t-elle confié.

La troisième étudiante est une habituée du Centre du patrimoine. En effet, Katrina Audet était de retour pour une deuxième année consécutive! Elle a accepté de continuer à faire l'entrée des descriptions des photos de *La Liberté*. En entrant ces descriptions dans la base de données de la SHSB, elle les rend facilement accessibles aux chercheurs. Rappelons que Katrina est originaire d'Otterburne et qu'elle étudie les sciences à l'Université du Manitoba, avec l'intention de poursuivre des études en médecine.

L'IMPACT D'UN LEGS TESTAMENTAIRE

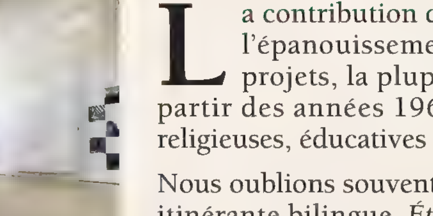


Michel Lagacé, président du conseil d'administration de la SHSB.

Pour ceux qui ont à cœur le Centre du patrimoine, un legs testamentaire à la SHSB offre l'occasion d'y faire un don considérable qui aura un impact profond sur sa capacité de poursuivre sa mission et de s'adapter aux moyens changeants de stockage et de dissémination des fonds d'archives.

Michel Lagacé, président du conseil d'administration de la SHSB, explique sa décision de faire un don testamentaire à la SHSB : « Je veux que le Centre du patrimoine puisse continuer à acquérir, à préserver et à faire valoir notre patrimoine. Pour moi, c'est un moyen de rendre hommage à ceux et celles qui nous ont précédés, et de m'assurer que les générations futures continuent à avoir accès à leur riche héritage. Le Centre du patrimoine joue un rôle unique dans la société manitobaine puisqu'il constitue notre mémoire collective. Ses riches collections doivent continuer à informer et à inspirer notre avenir. »

Si vous avez nommé ou avez l'intention de nommer la SHSB comme bénéficiaire dans votre testament, nous aimerions avoir l'occasion de vous parler de l'utilisation de votre don et de vous remercier de votre vivant. Ainsi, nous vous invitons à contacter Gilles Lesage, directeur général du Centre du patrimoine, au 204-233-4888 ou à l'adresse glesage@shsb.mb.ca.



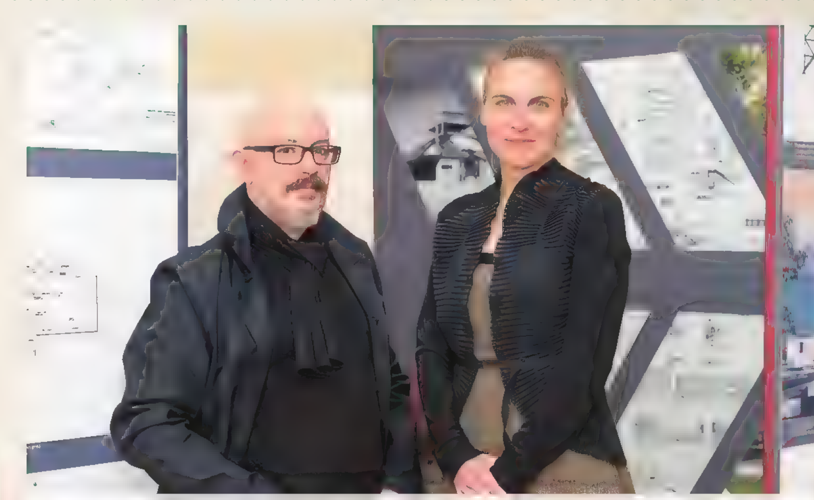
Vue de l'exposition au Centre du Patrimoine.

EXPOSITION ITINÉRANTE SUR ÉTIENNE GABOURY

La contribution d'Étienne Gaboury à l'édification du patrimoine architectural manitobain et à l'épanouissement de la communauté francophone n'a pas d'égal : plus d'une centaine de projets, la plupart au Manitoba, mais aussi au Canada et dans d'autres pays. Construits à partir des années 1960, les édifices qui portent sa signature ont, entre autres, des fonctions religieuses, éducatives ou institutionnelles.

Nous oublions souvent le créateur des bâtiments malgré l'impact qu'ils ont sur nos vies. L'exposition itinérante bilingue *Étienne Gaboury : Construire le patrimoine d'aujourd'hui et de demain* lancée le 13 octobre au Salon Empire redresse cette situation et donne à l'œuvre de Gaboury la place qu'elle mérite dans notre histoire, notre patrimoine et notre francophonie.

Merci à Patrimoine canadien, à la Province du Manitoba, à Radio-Canada Manitoba et à la Division scolaire franco-manitobaine pour leur rôle respectif dans le financement, la promotion et la diffusion de l'exposition.



Thomas Bres, concepteur graphique, et Annie Langlois, commissaire de l'exposition.

Oui, je veux donner à la **Société historique de Saint-Boniface!**

Pour faire votre don et profiter de l'appariement offert par le Programme de fiducie pour le patrimoine de Manitoba, veuillez obtenir un formulaire de don en vous présentant à la réception du Centre du patrimoine, en composant le 204-233-4888 ou en écrivant à l'adresse **shsb@shsb.mb.ca.** Ou encore, si vous le préférez, cliquez sur *Donner pour durer* au bas de la page d'accueil de notre site Web : **http://shsb.mb.ca**.







Conception graphique : POP Communications | Photos : Archives et Lorne Coulson | Rédaction : Gisèle Barnabé, Amélie Drainville et collaborateurs | Centre du patrimoine, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7 | 204-233-4888 | www.shsb.mb.ca

Francophone DE LA LOI 5

L'envie du français au quotidien

La rédaction du journal des étudiants de l'USB, *Le Réveil*, est désormais tenue par Bailey Palamar. Baignée dans la culture francophone depuis son plus jeune âge, ce sont l'écriture et la scène qui l'animent.

Mariam BA SOW
mba@la-liberte.mb.ca

Bailey Palamar est une étudiante de 20 ans, en troisième année à l'Université de Saint-Boniface. Elle poursuit ses études à la faculté des arts afin d'obtenir un baccalauréat.

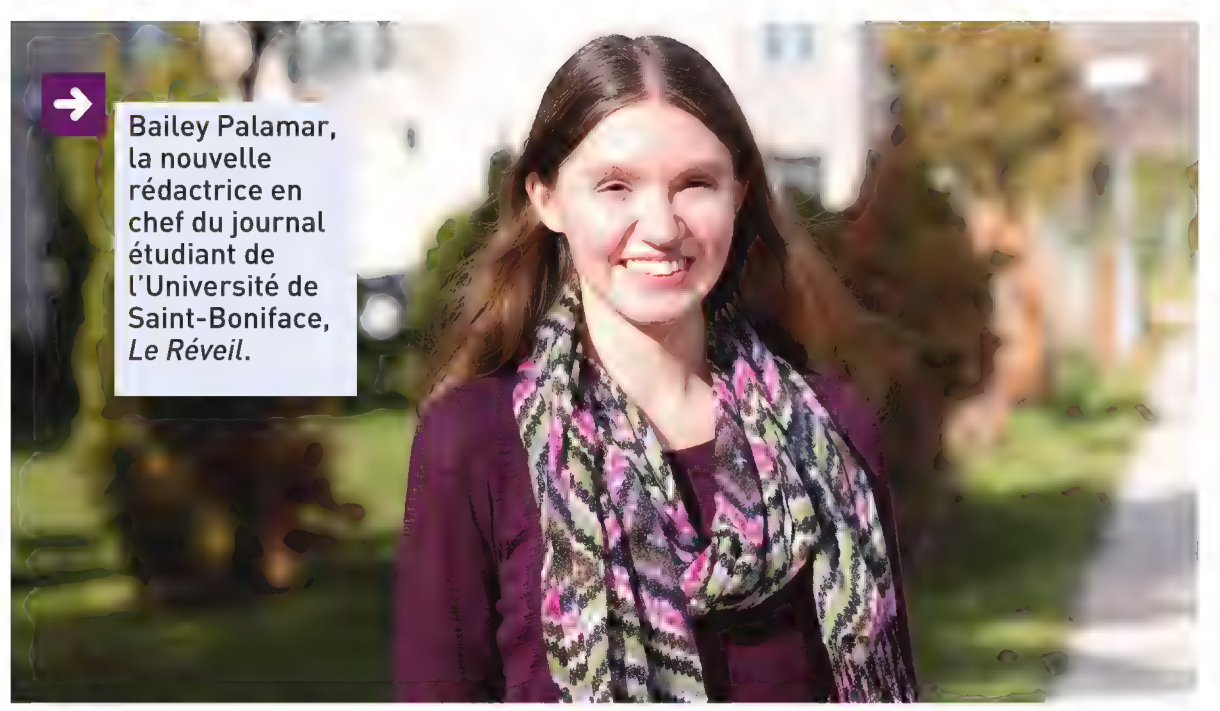
Ses parents ont appris le français grâce à l'impulsion du gouvernement fédéral dans les années 1980. Pourtant, l'anglais est la langue maternelle de Bailey Palamar. Elle a fréquenté des écoles d'immersion durant toute sa scolarité, et a voulu continuer ses études en français à l'Université de Saint-Boniface.

« L'année passée, je publiais un article par mois comme journaliste au *Réveil*. J'ai entendu parler d'un poste vacant et j'ai été encouragée à devenir la nouvelle rédactrice en chef. C'est ma façon de rendre ce que les communautés universitaire et francophone m'ont apporté. C'est aussi pour moi un excellent défi. »

La Manitobaine, qui a pris son poste à la mi-septembre, raconte :« On m'a demandé quelle était ma vision pour *Le Réveil* et mes idées. Tout étudiant aurait pu postuler, mais c'est un atout d'avoir déjà eu de l'expérience au sein de la rédaction du journal. »

Bailey Palamar est une femme occupée qui consacre son temps libre à des activités culturelles en français. « Je participe à la Ligue d'improvisation du Manitoba, j'ai leur carte de fidélité et j'assiste aux sessions d'improvisation qui se déroulent chaque vendredi soir. Chaque premier jeudi du mois, l'Université organise la Soirée Chansonnier. C'est une sorte de karaoké-concert auquel je participe aussi. Je fais partie de la troupe du théâtre Les Chiens du soleil. J'ai des amis dans la communauté francophone, ce qui m'aide à toujours améliorer mon parler et m'intégrer dans ce monde. »

En plus de sa mission de rédactrice en chef, Bailey Palamar est aussi guide-interprète au Musée de Saint-Boniface et réfléchit à ce qu'elle souhaiterait faire à l'avenir. « J'hésite entre une majeure en



Bailey Palamar, la nouvelle rédactrice en chef du journal étudiant de l'Université de Saint-Boniface, *Le Réveil*.

photo : Marta Guerrero

littérature anglaise ou en anthropologie. Je me verrais aussi conservatrice dans un musée et travailler plus tard pour l'UNESCO. Tant que mon futur métier a un rapport avec les arts et la culture, ça me va. »

En ce qui concerne la langue française, elle la considère nécessaire pour la culture générale. « L'apprentissage du français est primordial dans cette région et on apprend mieux quand on est pleinement engagé dans la communauté francophone. Pour apprendre cette langue, il ne faut pas se contenter que de la grammaire et du vocabulaire, il faut le vivre. J'ai toujours été motivée, c'est ce qui m'a permis d'avoir un bon niveau. Le français fait partie de mon identité à présent et ça m'ouvre une porte vers d'autres connaissances. »

À ses yeux, la langue et sa culture font partie intégrante du passé du Manitoba, et leur compréhension est capitale pour maintenir une bonne entente entre les différentes communautés qui composent la Province.

« Le nombre de francophones est important au Manitoba donc le français est essentiel pour appréhender l'histoire de cette province. On nous apprend son histoire à l'école, mais on ne comprend vraiment qu'en côtoyant la culture francophone au quotidien. Le Manitoba est comme une grande couverture au tissage complexe. Plusieurs fils s'entremêlent et la culture francophone en fait partie. Si on ne s'intéresse pas à la façon dont sont tissés ces différents fils, on ne peut pas comprendre comment a été créée cette couverture. »

Bailey Palamar encourage les jeunes francophones à s'exprimer, vivre en français et en être fier. « Comme l'anglais est la langue dominante ici, les personnes qui viennent des écoles d'immersion sont peu entourées de francophones et ont des difficultés à évoluer. Pourtant, il ne faut pas hésiter à s'y intéresser, profiter du moment présent et combattre cette peur de parler en français. »

Pour elle, l'apprentissage passe aussi par le voyage quand l'occasion se présente. «J'ai déjà visité le Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Québec. Je suis passée par les villes de Trois-Rivières, Québec et Montréal. Je suis aussi allée en France. J'ai vu la Normandie, la Bretagne, Paris et la Vallée de la Loire avec ses châteaux. J'aime la gastronomie française, c'est tellement bon. J'aimerais visiter à nouveau la France pour découvrir le sud, et voir d'autres pays francophones. »

Les défis d'une rédactrice en chef

Carole Pelchat, archiviste de l'Université de Saint-Boniface, rappelle que le premier journal étudiant *The Pennant* fut publié par les étudiants anglophones du Collège de Saint-Boniface entre 1920 et 1924.

« Malheureusement, ceux-ci n'ont jamais duré plus de quelques années à la fois en raison d'un manque d'intérêt ou de fonds. »

En 1943, un nouveau journal étudiant fait son apparition : *Le Bonifacien* (1943-1949). Par la suite, plusieurs journaux ont vu le jour. *Le Réveil* a eu plusieurs incarnations, dont la première édition remonte à 1979.

Le Réveil est tiré à environ 6 000 exemplaires par mois. Les cotisations des étudiants et la vente de publicité permettent sa parution. L'Université contribue en nature avec des locaux et l'appui du Service d'animation culturelle.

D'après sa rédactrice en chef Bailey Palamar, *Le Réveil* est lu par les étudiants les plus engagés, les employés de l'Université de Saint-Boniface, ainsi que par d'autres membres de la communauté qui reçoivent *La Liberté* où *Le* Réveil est publié en supplément.

« On travaille pour que plus d'étudiants le lisent. Les centres d'intérêt des étudiants et des autres lecteurs varient énormément. Il y a ceux qui sont passionnés par nos équipes sportives comme Les Rouges, ceux qui aiment les thématiques plus sérieuses et controversées, et même ceux qui apprécient se voir dans les photo-reportages. » Le fil commun qui relie tous ces intérêts : les lecteurs aiment être capables de s'identifier dans le journal.

D'où la volonté de Bailey Palamar de trouver des thématiques aux angles humanistes.

« Ça rend les choses plus vraies et les lecteurs peuvent s'identifier quand ils lisent. Pas tout le monde a des expériences pareilles, mais d'après moi, c'est plus intéressant d'élaborer des thématiques avec des histoires personnelles qu'avec juste des faits et des statistiques.

« Ainsi, j'aimerais profiter des expériences intéressantes des personnes dans la communauté. Toutefois, le plus important pour moi est que les rédacteurs écrivent ce qu'ils veulent écrire. Je suis très ouverte aux thématiques et à la diversité des sujets, ainsi qu'à la liberté d'expression, tant qu'ils sont toujours respectueux. »

Qui peut se dire francophone?

La Loi 5 adoptée à l'unanimité par les députés manitobains le 30 juin 2016, intitulée *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, définit la « francophonie manitobaine » de la manière suivante :

« Communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle ».

L'AUTISME et ses nombreux défis

L'autisme reste mal connu et difficile à prendre en charge, à cause de l'hétérogénéité de ses manifestations. Cependant, une thérapie a fait ses preuves : l'analyse appliquée des comportements.



MARIE BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Il faut dire : *troubles du spectre de l'autisme* plutôt que juste *autisme*. En effet, les troubles peuvent se situer à différents niveaux et revêtir une réalité propre et unique pour chaque enfant.

En 2013, le manuel diagnostique américain des troubles mentaux (DSM-5) a défini les troubles du spectre de l'autisme (TSA) en mettant en évidence les deux manifestations les plus communes : « des déficits persistants dans la communication et les interactions sociales » et « des modes restreints et répétitifs de comportements, d'intérêts ou d'activités ».

Geneviève Roy-Wsiaki, professeure agrégée de psychologie à l'Université de Saint-Boniface, précise : « Au niveau des déficits de la communication, les troubles peuvent se traduire par une absence complète ou un retard, au niveau de la langue et du non-verbal aussi, comme par exemple un manque de contact visuel, certaines expressions faciales, la posture, l'attention portée à autrui. Au niveau des modes restreints et répétitifs de comportements, on voit un genre de maniérisme, par exemple le battement des mains ou encore marcher sur la pointe des pieds. »

Le rapport 2018 du Système national canadien de surveillance du trouble du spectre de l'autisme chez les enfants et les jeunes âgés de 5-17 ans souligne qu'environ un enfant sur 66 a reçu un diagnostic de TSA (1). Ces troubles du spectre de l'autisme se caractérisent par leur diversité, certains pouvant être sévères, d'autres plus mineurs.

Geneviève Roy-Wsiaki met en perspective : « Des enfants aux prises avec l'autisme ont plus de difficultés au niveau des interactions sociales. Pour certains qui ont un niveau de fonctionnement plus élevé (comme ceux atteints du syndrome d'Asperger), on peut remarquer certaines habilités particulières.

« Ils sont par exemple capables de retenir certaines informations que même une autre personne avec un développement typique ne seraient pas capable de retenir (comme tous les noms et dates de naissance des joueurs de hockey des différentes équipes). C'est un talent particulier. Parfois, on ne se doute même pas que cette personne est diagnostiquée autiste. »



photo : Marta Guerrero

Geneviève Roy-Wsiaki, professeure agrégée de psychologie à l'Université de Saint-Boniface a coordonné un projet pilote appelé *Simple Steps*. (voir encadré).

Vu cette hétérogénéité, la prise en charge de l'enfant nécessite un suivi personnalisé et adapté à chaque personne. Or, dans les faits, par manque de moyens et de connaissances, ce n'est pas le cas et l'intégration dans les écoles s'avère très difficile.

La chercheuse de l'USB pose la question de l'éducation de ces jeunes : « Est-ce qu'il y a des habilités fondamentales à enseigner pour permettre l'intégration à l'école ? Un suivi personnalisé de type *un à un* permet de poursuivre ces objectifs-là et de déterminer les programmations adéquates et adaptées aux besoins de l'enfant. Or, ce que je vois dans ma pratique, c'est qu'il n'y a pas assez, pour le moment, de ressources et de financement pour permettre cette attention *un à un* avec les enfants. »

À ce jour, la seule thérapie qui a fait ses preuves scientifiquement est l'analyse appliquée du comportement. « Dans le cadre de cette méthode, il y a toutes sortes de techniques développées par des scientifiques comme Pavlov, Skinner, Watson ou encore Lovaas. Parmi les techniques les plus simples, il y a le renforcement. » Comment encourager ces comportements désirables chez les personnes qui ont un trouble autistique?

Elle répond ainsi à sa question : « Disons qu'on voudrait augmenter la fréquence ou améliorer le comportement de l'enfant pour qu'il vienne s'assoir sur la chaise. C'est un comportement très simple, mais en fait fondamental si on veut lui enseigner d'autres habilités par après. On peut prévoir des activités très intéressantes à effectuer à table. La table ne doit pas être nécessairement associée à la notion de travail. On peut lui suggérer d'amener son jouet. Et quand il vient s'installer sur la chaise, lui dire bravo, manifester des encouragements verbaux. Ça pourrait être d'autres renforçateurs, c'est-à-dire d'autres manières de motiver, que l'enfant aime, des bonbons, un *high five*. Il y a toutes sortes de façons d'encourager le comportement. »

(1) Les résultats du rapport proviennent des données de 2015 sur la santé, l'éducation et les services sociaux recueillies par les sept gouvernements provinciaux et territoriaux participants. Le Manitoba n'y a pas participé. Ces données représentent 40 % des enfants et des jeunes âgés de 5 à 17 ans au Canada.

Le programme *Simple Steps* : vous pouvez aider à améliorer cet outil en français

Geneviève Roy-Wsiaki coordonne un projet pilote appelé *Simple Steps* (1). Ce programme expose les principes de l'analyse appliquée du comportement via des vidéos explicatives, des animations, des renvois à d'autres sites web, de la documentation écrite ou encore des entrevues réalisées avec des parents et des professionnels.

La plateforme est destinée aux parents d'enfants touchés par l'autisme et aux professionnels œuvrant dans ce domaine. « Les résidents du Manitoba qui parlent le français sont invités à consulter la plateforme et à compléter ensuite un questionnaire pour nous offrir des rétroactions. » Le projet pilote prendra fin au début du printemps prochain.

Cette initiative a pris sa source en Irlande du Nord et a été concrétisée en 2007 par un groupe de professionnels dans le domaine et de parents (*Parents' Education as Autism Therapists*). C'est ainsi que la professeure agrégée de psychologie a été sollicitée en 2016 pour développer la version française du programme.

« Ce qui est spécial, c'est que la communauté francophone au Manitoba a l'occasion de donner son avis et ses premières rétroactions et de pouvoir contribuer à l'amélioration de l'outil. » Pour le projet, les participants bénéficient de deux semaines gratuites s'ils veulent essayer la plateforme. Le coût pour accéder au programme est de 50 $.

(1) https://ustboniface.ca/simplesteps

Les pièges liés à l'autisme

Sur Internet, la désinformation autour des thérapies efficaces est omniprésente. La professeure agrégée de psychologie Geneviève Roy-Wsiaki tire la sonnette d'alarme. « Il y a un danger pour le public. De fausses allégations ou de fausses promesses peuvent être faites aux parents, dans un moment où ils sont les plus vulnérables. Sur le web, des sites vont promettre un remède qui n'existe pas. Mais est-ce que le parent le sait? »

La professeure se souvient avec agacement des déclarations proférées en 2008 par l'animatrice de télévision et actrice américaine Jenny McCarthy. Cette personnalité avait vanté les bénéfices du régime sans gluten ni caséine dans l'amélioration des symptômes autistiques de son fils.

« C'est problématique quand des gens très connus font ce genre d'allégations. Quand on parle d'un enfant pas capable de communiquer et qu'il a des crampes d'estomac, comment va-t-il l'exprimer ? Probablement avec la frustration, par l'agression. On va changer le régime alimentaire et la digestion va être meilleure. Et l'enfant se sent mieux. Et on voit une réduction dans les comportements d'agression, de frustration. Mais est-ce qu'on parle d'une solution? Non. »

Même constat pour les thérapies par les chevaux. Elles n'ont pas montré une efficacité appuyée scientifiquement.

« Je ne veux pas dire qu'un enfant ne pourrait pas bénéficier d'une composante de ce genre. Peut-être que passer du temps avec des chevaux peut être efficace et très calmant. Cette autre thérapie pourrait venir en complément de l'analyse appliquée du comportement. »

RETROUVEZ LA SEMAINE PROCHAINE L'HISTOIRE DE NICHOLAS TRUDEL. DÉCOUVREZ COMMENT IL CONCILIE SON TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME ET SA PASSION POUR L'ART.

Le plus prometteur des mots : garderie

Moment clé de l'histoire de la francophonie à Thompson : l'ouverture officielle de la garderie Les Louveteaux. (1) Pour Julia Couture, la présidente, et les parents de l'École communautaire La Voie du Nord, un moment d'avenir.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Julia Couture arrive à peine à contenir son enthousiasme. « Ça fait plus de quatre ans que les parents ont commencé à penser à établir une garderie. Pour nous, être rendus au point d'une ouverture officielle, c'est extraordinaire. L'équipe a travaillé très fort pour ce beau résultat. »

Et en peu de temps, malgré des obstacles considérables. Julia Couture élabore : « Il a fallu attendre l'ouverture de la nouvelle école, en janvier 2016, pour vraiment aller de l'avant. Avant ça, La Voie du Nord partageait les locaux de l'École primaire Burntwood. Pourtant, nos sondages indiquaient clairement qu'il y avait un besoin. Nos parents devaient faire appel à des gardiens et des gardiennes privés, ou encore à des garderies anglophones. Et comme on le sait, toutes les garderies ont des listes d'attentes bien, bien longues. »

Pour la présidente de la garderie, comme pour les parents francophones de Thompson, la motivation première était d'accueillir ses trois jeunes enfants dans un milieu francophone.

« C'est ce que nous souhaitons tous pour nos enfants. Un endroit où ils peuvent vivre en français, apprendre en français et développer davantage leur compréhension de la langue. Je suis orthophoniste à la DSFM. Je sais pertinemment que c'est à l'âge préscolaire qu'on peut vraiment absorber la langue. Et développer ses tripes francophones.

« Et c'est pourquoi on est heureux d'avoir une directrice très qualifiée, Isabelle Raharijaona, qui a une formation de niveau trois. Avec nos deux autres éducatrices, nous accueillons 11 enfants, depuis le 16 mai. Nous sommes en pourparlers avec deux autres éducatrices et nous avons bon espoir qu'elles feront partie de notre équipe avant la fin de l'année scolaire. Comme ça, nous pourrons recevoir neuf autres petits. »

La garderie Les Louveteaux compte aussi offrir un service de garde pour les enfants d'âge scolaire, les matins et après les heures d'école. « Nous recrutons parmi les francophones de Thompson, notamment parmi les auxiliaires et le personnel enseignant qui veulent bonifier leur revenu. Et surtout, qui veulent continuer à vivre en français avec les jeunes. »

(1) L'ouverture officielle de la garderie Les Louveteaux aura lieu le 27 novembre, de 16 à 19 h, au 271, chemin Weir à Thompson. Jeux pour enfants, hot dogs et hamburgers, et la visite de représentants de la Commission scolaire, de la DSFM et de la Fédération des Parents, sont à l'ordre du jour.

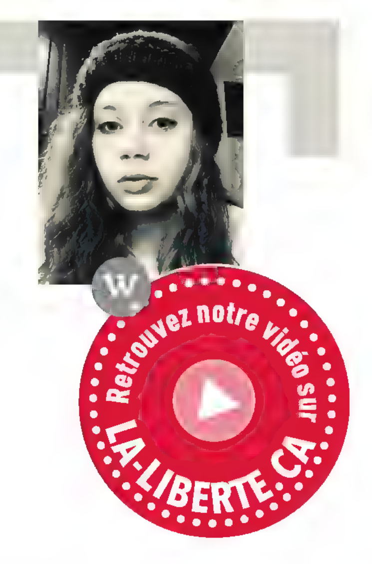
photo : Gracieuseté Garderie Les Louveteaux

Julia Couture, ses enfants Élise et Renaud, et Isabelle Raharijaona, la directrice de la garderie Les Louveteaux. Julia Couture : « Nous sommes une petite communauté. L'école compte près de 100 élèves. Mais nous avons déjà un centre Mini-centre CRÉE et du matériel de la Fédération des parents du Manitoba, comme *Toi, moi et la Mère l'Oie*. »

CHRONIQUE

Amélie TÉTRAULT

Klô Pelgag, la musicienne qui aide à peindre des images



S'échapper et y rester : deux verbes qui traduisent le mieux la musique de Klô Pelgag. Cette auteur-compositeur-interprète du Québec est un être authentique, excentrique, unique et fantastiquement différent.

Bien que certains pourraient trouver sa musique trop farfelue et ludique, moi je suis sensible à l'effet musical qu'elle apporte à ses mélodies extraordinaires. Je trouve son style superbe, parce que la musique devrait permettre de peindre une image dans nos têtes. Et c'est justement ça que Klô Pelgag est capable de réussir à merveille avec ses compositions.

En spectacle, la chanteuse devient une bête de scène, une bête qui nous transporte à travers tout un éventail de mélodies diverses qui nous font alors voir un autre côté de sa musique. Son aisance sur scène est formidable et j'adore comment, au fur et à mesure du spectacle, Klô Pelgag devient un personnage qui entraîne la foule dans son imaginaire à elle.

Ce que j'apprécie le plus de sa musique est probablement cet univers qu'elle invente avec ses compositions et les différents instruments qu'elle intègre pour créer un effet hors du commun. J'aime me perdre dans sa musique et m'imaginer une histoire. Pour moi il est là le point fort de ses compositions : la capacité de t'entrainer ailleurs.

Klô Pelgag est une chanteuse et musicienne rare et originale qui est tout simplement capable de donner un nouveau goût à la musique et pour certains peut-être même représenter une nouvelle modernité. La fantaisie musicale de Klô Pelgag est quelque chose qui ne pourra jamais être surpassé. Sa musique est simplement un livre où petit à petit, nous découvrons un nouveau chapitre.

L'artiste, figure du 21e siècle?

L'auteure franco-manitobaine Simone Chaput, publie son dixième roman, *Les derniers dieux*, aux Éditions du Blé. Cette année souligne sa 35e année d'écriture. Le point sur l'œuvre de la Saint-Bonifacienne. (1)

Morgane LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca

▶ **Dans votre nouveau roman, *Les derniers dieux*, vous vous attaquez aux mythes grecs...**

« J'ai toujours voulu écrire une version moderne d'un ancien mythe grec. Ce qui m'intéresse, ce sont les thèmes, les personnages et leurs conflits qui sont éternels et universels. Plus exactement, explorer les résonnances du mythe à la lumière du 21e siècle. Tirésias m'a toujours fascinée. Qu'est-ce que ce personnage pourrait représenter aujourd'hui? »

▶ **Alors, à quoi peut-on s'attendre?**

« Tirésias a beaucoup été puni par les dieux, mais il a aussi beaucoup reçu de dons, comme une très longue vie, la divination. Le transformer en femme devait être vécu comme une punition, mais il a gagné tout un savoir, une sensibilité, *une deuxième âme*, comme il le dit. On lui a donné le pouvoir surnaturel de conserver son esprit dans le royaume des morts. Beaucoup de choses qui représentent pour moi la figure même de l'artiste, de l'écrivain en particulier. Pour moi, le roman, petit à petit, devient le manifeste d'un écrivain. »

▶ **Reprendre un mythe grec n'est tout de même pas une mince affaire...**

« C'est très ambitieux de s'accaparer d'un ancien mythe qui a fait ses preuves au cours de 2 000 ans. Je pense qu'il fallait bien que j'attende mon dixième livre pour l'aborder. Par rapport à mes romans plus récents, j'ai utilisé une méthode assez conventionnelle, linéaire, chronologique. Ça rappelle d'ailleurs mes premiers livres. C'était plus une question d'avoir le courage d'entreprendre ce sujet. Il me fallait une certaine audace. »



➔ L'auteure franco-manitobaine Simone Chaput signe son dixième roman, *Les derniers dieux*.

photo : Marta Guerrero

▶ **Combien de temps cela vous a-t-il pris?**

« L'écriture de ce livre s'est passée assez rapidement : environ un an. Il faut savoir que je l'ai terminé en 2012. En février de cette année, j'avais fini d'écrire *Un vent prodigue*, qui a été publié à Montréal. J'ai attendu septembre pour proposer *Les derniers dieux* à mon éditrice. Elle était très mal à l'aise avec toute cette question de sexualité dans le livre, en me disant que mon lectorat au Québec ne me connaissait pas assez. Elle préférait attendre. Mais moi, je ne voulais pas attendre. Alors, je l'ai proposé aux Éditions du Blé. »

▶ **Après l'audace, le courage, comment vous sentez-vous par rapport à ce roman?**

« Pour moi, l'écriture est toujours une exploration. Quand je commence un roman, je ne sais jamais où je m'en vais. C'est à partir d'une image, d'une seule petite idée. Je me lance dans un roman comme on se jette à l'eau. Je suis plutôt satisfaite de la conclusion de cette histoire. Au 19e siècle, la figure de la mythologie que l'on a choisie pour représenter le monde moderne était Ulysse. Au 20e siècle, c'était Prométhée. Moi, je dis que la figure qui représente peut-être le 21e siècle pourrait être Tirésias. »

▶ **Chaque artiste a son thème, cet élan qui pousse à revenir à l'écriture... Le vôtre, serait-ce l'artiste lui-même?**

« Je pense que oui. Je m'en suis rendue compte après un certain nombre de romans. Ce qui revenait souvent, c'était la figure de l'artiste. Un jour, l'écrivaine de renommée Carol Shields a dit : *Tous les écrivains veulent créer des personnages qui sont écrivains*. Je suis complètement d'accord avec elle. Je suis fascinée par cette figure, l'espace entre les idées et la page blanche. En fait, c'est fascinant parce que je me l'explique mal. Même au bout de tant d'années d'écriture, j'aurais bien du mal à vous expliquer comment se bâtit un roman. C'est subliminal. »

▶ **Que se passe-t-il dans ces moments-là?**

« Je fais beaucoup confiance à la langue. C'est un acte de foi. Ce n'est jamais prévu d'avance. C'est ça que j'aime dans l'écriture : l'imprévu. Ce que je vais découvrir au détour d'une phrase. Je sais maintenant que c'est la parole qui engendre. C'est la langue qui va me permettre de découvrir plein de choses. »

▶ **Et la langue, en anglais ou en français, ça change beaucoup de choses...**

« Bien sûr. L'anglais est une langue qui se prête bien à la métaphore, c'est une langue sensorielle. Ça s'écrit facilement. Le français est beaucoup plus difficile d'accès. C'est l'attrait pour moi. C'est une langue tellement belle, nuancée, cérébrale. C'est ma langue maternelle, c'est pour ça que je m'y plais tant. C'est aussi pour ça que je n'écrirai plus jamais en anglais. Je suis très contente d'avoir écrit deux romans en anglais. Mais j'avais l'impression de les traduire quand je les écrivais. »

▶ **Votre envie d'écriture, d'exploration, est-elle inépuisable?**

« Je ne sais pas. J'ai toujours dit que mon dixième livre serait mon dernier. J'en ai commencé un autre, j'ai 70 pages. Mais j'ai perdu ma mère en décembre 2017. Elle avait 97 ans, c'est beau. C'était ma plus grande *fan*. Elle m'appuyait, elle me soutenait. *Les derniers dieux*, c'est le premier livre qu'elle ne verra jamais. Et ça me fait mal au cœur. Alors, franchement, je ne sais pas si je vais finir le livre que j'ai en cours. »

(1) Simone Chaput présentera son dernier roman au second Salon de Gabrielle à la Maison Gabrielle-Roy, le jeudi 22 novembre à 19 h. Prix d'entrée : 10 $ (grand public) et 5 $ (étudiant).

Les dix livres de Simone Chaput

La vigne amère (roman), Les Éditions du Blé, Saint-Boniface (MB), 1989

Un piano dans le noir (roman), Les Éditions du Blé, Saint-Boniface (MB), 1991

Le coulonneux (roman), Les Éditions du Blé, Saint-Boniface (MB), 1998

Incidents de parcours (nouvelles), Les Éditions du Blé, Saint-Boniface (MB), 2000

La vigne amère (roman), 2e édition revue et corrigée, collection Blé en poche, Les Éditions du Blé, Saint-Boniface (MB), 2004

Santiago (roman en langue anglaise), Turnstone Press, Winnipeg (MB), 2004

A Possible Life (roman en langue anglaise), Turnstone Press, Winnipeg (MB), 2007

La belle ordure (roman), Les Éditions du Blé, Saint-Boniface (MB), 2010

Un piano dans le noir (roman), 2e édition revue et corrigée, collection Blé en poche, Les Éditions du Blé, Saint-Boniface (MB), 2011

Un vent prodigue (roman), Leméac Éditeur, Montréal (QC), 2013

Une terrasse en mai (roman), Leméac Éditeur, Montréal (QC), 2017

Les derniers dieux (roman), Les Éditions du Blé, Saint-Boniface (MB), 2018

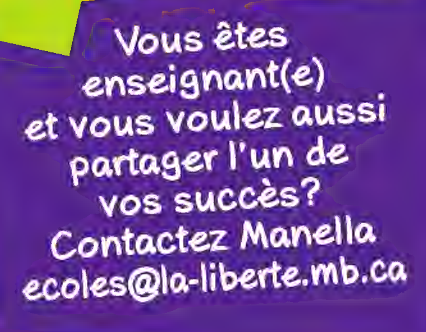
DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal *La Liberté* et sur le site DSFM.mb.ca

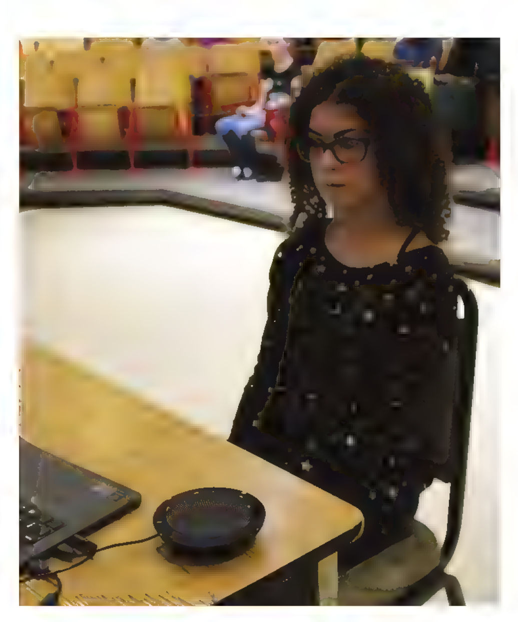




La tête dans les étoiles, les pieds à Roméo-Dallaire

Découverte – Sciences – Enrichissement





Les élèves de Roméo-Dallaire ont participé à une vidéo-conférence avec l'astronaute québécois David Saint-Jacques.

À l'occasion de la semaine mondiale de l'espace en octobre, les élèves des classes intermédiaires de l'École Roméo-Dallaire ont participé à un projet insolite : une vidéo-conférence avec David Saint-Jacques, un astronaute québécois de l'Agence spatiale canadienne.

Lynda Mohammedi, enseignante de 6e année, est à l'origine de cette initiative. « J'avais entendu parler d'un programme de l'Agence spatiale canadienne, où ils envoyaient un astronaute dans les écoles ou arrangeaient un rendez-vous virtuel pour que les enfants aient l'occasion de poser des questions. J'ai pensé que ce serait une bonne idée pour nos élèves. Le système solaire fait partie du programme d'études de 6e année en sciences de la nature, et c'était une bonne introduction pour ma classe. »

> *« J'adore l'astronomie depuis que je suis toute petite, et parler à un astronaute était vraiment un de mes rêves. »*
>
> Gabrielle Lachance, 7e année.

Au début du mois d'octobre, plusieurs classes se sont donc réunies dans l'amphithéâtre de l'école pour assister à la conférence virtuelle. « C'étais une vidéo-conférence avec quatre autres écoles francophones du Canada. Les élèves de Roméo-Dallaire ont pu poser trois questions et ont eu l'opportunité d'écouter les discussions que David Saint-Jacques avait avec les autres établissements. »

Pour Lynda Mohammedi, cette rencontre était une bonne occasion « d'intéresser les élèves à des métiers auxquels ils ne pensent pas forcément. À partir de maintenant, ils vont peut-être se dire que c'est possible pour eux aussi de devenir membres de l'Agence spatiale canadienne, de la NASA ou de la Station spatiale internationale. »

En inscrivant l'école, l'enseignante a insisté pour que les élèves puissent s'entretenir avec un astronaute francophone. « Nous voulions que les élèves rencontrent un francophone qui va aller dans l'espace, un francophone qui a réussi. Peut-être que le français lui a ouvert des portes. Ainsi, nos jeunes voient que les métiers de l'espace sont accessibles aussi quand on parle français. »

À l'École Roméo-Dallaire, les enseignants cherchent toujours à sortir des sentiers battus pour intéresser leurs élèves à une grande variété de sujets en français. Ce pour quoi Gabrielle Lachance, en 7e année, est reconnaissante. « J'adore l'astronomie depuis que je suis toute petite, et parler à un astronaute était vraiment un de mes rêves. »

Pendant la vidéo-conférence, elle a pu poser une question à David Saint-Jacques. « C'était très intéressant de discuter avec lui. Il a eu des années d'entraînement et connaît énormément de choses sur le sujet. L'espace, ce n'est pas un sujet sur lequel on travaille si souvent. Pourtant, il y a toujours quelque chose de nouveau à découvrir. J'aime l'exploration de l'univers, alors quand on fait des projets libres en classe, je travaille souvent sur des sujets qui sont en rapport avec l'espace. »

Affane Jouahri, en 6e année, n'a pas posé de questions, mais a approfondi ses connaissances de l'espace. « C'est un sujet qui m'intéresse parce que je trouve que les planètes sont extrêmement cools, et qu'il y a énormément de choses qui restent à découvrir. Pendant la conférence, j'ai été surpris d'apprendre ce que les astronautes mangeaient. Je pensais qu'ils avaient les mêmes repas que nous. En fait, ils ont des aliments secs ou déshydratés, qu'ils réhydratent avant de manger. »

Cette rencontre a mis quelques idées dans la tête d'Affane Jouahri. « J'ai déjà vu des photos des astronautes qui flottaient dans l'espace, et ça m'intéresserait de faire ce métier plus tard. David Saint-Jacques a aussi dit que dans l'espace, il y avait 16 couchers de soleil par jour. J'ai trouvé ça vraiment extraordinaire! »



Célébrons nos succès!

Félicitations à Joel Vermette, élève de 10e année au Centre scolaire Léo-Rémillard, qui est parvenu à se classer 10e aux championnats provinciaux de course de fond au niveau Junior Varsity. Le 17 octobre, ils étaient 192 coureurs sur la ligne de départ à tenter d'obtenir le meilleur classement possible.



Kane Lamonica,
4e année,
École Lacerte

« J'adore mon école parce que c'est une école en français, et le français est ma langue préférée. J'aime aller au gymnase et faire de la musique et des mathématiques. J'aime les additions, les soustractions et les multiplications. »



L'exposition Anne Frank à Louis-Riel invite à des réflexions approfondies

Histoire – Humanitaire – Sensibilisation



Les guides de l'exposition Anne Frank au Collège Louis-Riel. Le 27 novembre, l'exposition sera ouverte au public de 19 h à 21 h.

L'exposition itinérante Anne Frank, qui voyage depuis plusieurs années à travers tout le Canada, s'est arrêtée pour la première fois dans un établissement francophone du Manitoba. Du 12 novembre au 7 décembre, les élèves de la DSFM et les membres de la communauté sont invités à la visiter au Collège Louis-Riel.

Quand Rosanne Laurencelle, enseignante au Collège Louis-Riel, a entendu parler de ce projet, elle a tout de suite pensé à ses élèves. « Julie Couture, la responsable du projet d'exposition itinérante, cherchait une école dans notre Division scolaire. J'ai approché les élèves du Baccalauréat International pour savoir s'ils étaient intéressés par le projet dans le cadre de la section Créativité, action, service du programme. »

> « Le fait que des gens soient tués à cause de leur religion me touche et me motive à continuer à œuvrer pour le club de justice sociale. »
> Clèche Kokolo, 12e année.

Clèche Kokolo, en 12e année, n'a pas hésité. Elle a suivi une formation pour devenir guide de l'exposition. « On essaye d'éduquer le public sur l'histoire d'Anne Frank. Le fait que ce soit une adolescente permet aux élèves de créer un lien et de mieux comprendre sa perspective à travers son journal, que son père Otto a publié après sa mort. On aborde aussi les effets de l'Holocauste et de la Seconde Guerre mondiale, et la situation actuelle. »

En savoir plus sur l'histoire d'Anne Frank a conforté Clèche Kokolo dans son engagement. « Le fait que des gens soient tués à cause de leur religion me touche et me motive à continuer à œuvrer pour le club de justice sociale.

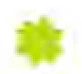
« Je pense qu'il est important de réaliser et de comprendre le pouvoir que l'éducation a sur la société, et l'importance de donner les bonnes informations en salle de classe. Aujourd'hui, on a l'avantage de l'internet. Si on cherche les sources, si on recherche dans des livres, on peut faire la part du vrai et du faux et éviter les stéréotypes. »

Gabrielle Leung, en 12e année, est aussi guide de l'exposition. « J'ai été touchée par le fait qu'Anne Frank soit une jeune fille plus jeune que moi quand elle est morte. C'est difficile de voir les individus au-delà des statistiques, mais avec son exemple, on a une personne en particulier. On apprend beaucoup sur la guerre en histoire. Cette exposition est une autre façon d'aborder le sujet, à travers une adolescente qui aurait pu être notre camarade de classe. C'était une victime innocente. »

Un détail de la vie d'Anne Frank a marqué Ibrahim Bezzahou, en 12e année. « Ils sont allés se réfugier en Hollande, puis ont fini par devoir se cacher dans l'annexe d'une maison. Quand ils ont été découverts, Anne sentait une certaine joie, parce que c'était la première fois depuis des années qu'elle voyait le soleil. Elle avait un espoir. »

Face au contexte géopolitique actuel, Ibrahim Bezzahou reste optimiste. « Si on compare avec ce qui s'est passé dans les années 1940, je pense qu'on a fait beaucoup de progrès. Des personnes comme Martin Luther King ou des organismes comme l'ONU se sont battus et se battent encore pour le respect des droits de la personne. Cependant, je ne suis pas rassuré quand je vois ce qui se passe aux États-Unis en ce moment, avec Trump et la communauté musulmane. »

Un fait en particulier a affecté Iona Taylor, en 11e année. « Anne Frank aurait pu survivre. Elle est partie dans le dernier train en direction d'Auschwitz, et elle est morte quelques mois avant la libération du camp. Aujourd'hui, on compare beaucoup ce qui s'est passé avec Hitler et ce qui se passe aux États-Unis. Le début de l'exposition montre l'ascension au pouvoir d'Hitler, la manière dont il a progressivement étendu son influence et manipulé la population. On voit encore aujourd'hui comment le désespoir pousse les gens à prendre des décisions extrêmes. »



À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 21 novembre,
Championnats divisionnaires de volleyball, 7e et 8e années.

LA LIGUE D'IMPROVISATION DU SECONDAIRE TELLEMENT ÉPOUSTOUFLANTE (LISTE)

Le 27 novembre,
Match d'improvisation à l'École Pointe-des-Chênes, équipe invitée : École communautaire Aurèle-Lemoine.

Le 6 décembre,
Match d'improvisation à l'École Roméo-Dallaire, équipes invitées : École communautaire Aurèle-Lemoine et École La Source.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 28 novembre,
Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine à 19 h, bureau divisionnaire à Lorette.

INSCRIPTIONS

Du 21 au 25 janvier 2016,
Inscriptions à la maternelle 2019-2020.

LES CONGÉS

Le 7 décembre,
Journée d'administration, congé pour les élèves :

- École/Collège régional Gabrielle-Roy
- École communautaire Aurèle-Lemoine
- École communautaire Gilbert-Rosset
- École communautaire La Voie du Nord
- École communautaire Réal-Bérard
- École communautaire Saint-Georges
- École Jours de Plaine
- École Lagimodière
- École La Source
- École Noël-Ritchot
- École Pointe-de-Chênes
- École régionale Notre-Dame
- École régionale Saint-Jean-Baptiste
- École Saint-Joachim
- École Sainte-Agathe
- École Saint-Lazare



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE
LA SUCCESSION
de feue **GILBERTE HEBERT**,
du village de Saint-Pierre-Jolys,
au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations
contre la succession
ci-haut mentionnée devront être
déposées à l'étude du soussigné,
247, boulevard Provencher,
Winnipeg, Manitoba,
le ou avant le 22 décembre 2018.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba,
ce 12ᵉ jour du mois
de novembre 2018.

P. J. RICHER
LAW CORPORATION
Procureur de la succession



Joignez l'action!

Agente ou agent comptable,

Gestionnaire adjointe ou gestionnaire adjoint aux finances et

Coordonnatrice principale ou coordonnateur principal de la paie

Postes à temps plein

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche de deux personnes pour combler **deux postes permanents à temps plein:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES

aux centres de services à Saint-Claude et à Notre-Dame-de-Lourdes

Les responsabilités principales de poste sont de recevoir et traiter les transactions des membres au comptoir, gérer et réconcilier quotidiennement les espèces monétaires et faire la promotion des produits et services financiers offerts par la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/





Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Auxiliaire – catégorie salariale 1 et 2**
5,50 heures par jour – contrat permanent

POSTE : **Auxiliaire – catégorie salariale 1 et 2**
Contrat permanent – 1,66 heures par jour (lundi au jeudi)
Auxiliaire – catégorie salariale 1
Ajout temporaire – 6,00 heures par jour (vendredi)

OÙ : École régionale Notre-Dame
À : Madame Gisèle Bosc, directrice par intérim

POSTE : **Enseignant(e) – Éducation physique et cours à déterminer**
Contrat permanent 100 %

OÙ : Centre scolaire Léo-Rémillard
À : Monsieur Dale Normandeau, directeur

DATE LIMITE : Ces postes seront ouverts jusqu'au 27 novembre 2018.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



APPEL D'OFFRES

La direction du recrutement de l'Université de Saint-Boniface (USB)
et la coordination du Consortium national de formation en santé USB (CNFS-USB)
invitent des soumissions pour deux projets de
PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE RECRUTEMENT

BUT DES PROJETS

PROJET 1 : L'Université de Saint-Boniface (USB) vise à adopter un plan stratégique de recrutement pour l'ensemble de ses programmes universitaires et collégiaux axé sur la mission de l'établissement, d'ici le 28 juin 2019. Ce plan guidera les activités de recrutement de l'USB par rapport aux stratégies à adopter.

PROJET 2: Le Consortium national de formation en santé USB vise à adopter un plan stratégique de recrutement sous-jacent du PROJET 1 et faisant partie intégrante de celui-ci pour les programmes en santé et en travail social, d'ici le 1er avril 2019.

DESCRIPTION DES PROJETS

Les projets comprendront :
- Un volet d'enquête (recherche d'informations) auprès des intervenantes et des intervenants;
- Une analyse des tendances des marchés;
- Les orientations stratégiques et les axes prioritaires de recrutement;
- Un plan d'action en recrutement des populations cibles avec les résultats escomptés.

QUALIFICATIONS, HABILETÉS ET EXPÉRIENCES RECHERCHÉES

L'USB est à la recherche d'un expert-conseil qui devra travailler de près avec un comité spécial.
Les propositions devront, entre autres, comprendre :
- une description des étapes suggérées;
- les échéanciers pour chaque étape;
- un devis estimatif pour les frais de service et les dépenses ;
- une biographie ou un curriculum vitae;
- trois (3) références pertinentes à ce type de mandat.

RÉCEPTION DES OFFRES

Les offres seront soumises par courrier traditionnel ou électronique jusqu'au 14 décembre 2018 à 16 h à l'attention de :

Madame Jacqueline Fortier, coordonnatrice du CNFS-USB
et
Monsieur Christian Perron, directeur du recrutement
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210
jfortier@ustboniface.ca cperron@ustboniface.ca

L'Université de Saint-Boniface, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

PARENTY REITMEIER
TRANSLATION SERVICES

OFFRE D'EMPLOI

AGENT(E) DE COMMUNICATION
Poste bilingue (français et anglais)
Poste à temps plein

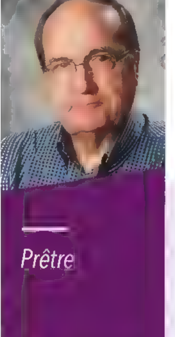
Habiletés requises :
- excellente maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit);
- bonne connaissance des logiciels MS Office;
- bon sens de l'organisation et des échéanciers;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe;
- sens de l'organisation et capacité de gestion des priorités;
- souci du détail.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier, Inc
605, rue Des Meurons
Winnipeg, MB R2H 2R1
Lynn.Reitmeier@PRtranslation.com

RETROUVEZ LES EMPLOIS SUR **LA-LIBERTE.CA!**





Prêtre
ALBERT FRÉCHETTE

1818 – 2018

C'est avec un sentiment aigu de reconnaissance que l'Archidiocèse de Saint-Boniface arrive à la fin de la série de célébrations prévues pour marquer le bicentenaire du début de l'Église dans l'Ouest et le Nord-Ouest, avec l'arrivée à la Fourche des abbés Norbert Provencher, Sévère Dumoulin et du séminariste William Edge, le 16 juillet 1818. (1)

Dimanche prochain l'Église célébrera la fête solennelle du Christ, Roi de l'univers. Et l'année liturgique nouvelle recommence une semaine plus tard avec le Premier Dimanche de l'Avent. Toutes les paroisses s'organisent pour offrir aux fidèles, petits et grands, l'occasion de célébrer le sacrement de la réconciliation en préparation de Noël. Les prêtres de chaque doyenné se concertent pour qu'en chaque paroisse les fidèles jouissent d'une célébration pénitentielle enrichissante et aient un choix désiré de confesseurs.

À nouveau, avec l'arrivée du temps de l'Avent, l'Église veut rappeler à ses fidèles le mystère de l'Incarnation, à partir duquel la théologie catholique s'élabore. Nous re-voilà au tout début de la réflexion chrétienne. Le mot « avent » (du latin *adventus*) évoque la venue du Messie dans notre monde, attendue durant des siècles et maintenant célébrée par toute l'humanité.

L'Église nous invite chaque dimanche de l'Avent à reconsidérer à nouveau la venue du Messie dans notre monde, afin d'enrichir d'autant plus notre vie de foi. Nous revivons l'attente du Messie, en prenant davantage conscience des besoins immenses que ressent notre humanité pour qu'enfin elle soit relevée et sauvée par Dieu. Les médias ne cessent d'étaler sous nos yeux les tournants alarmants que prend notre monde, qui semble s'aligner vers une déroute certaine. Qui va le sauver? Nous apprenons de l'histoire humaine que les hommes n'y parviennent pas d'eux-mêmes. Bien au contraire, il semble qu'ils ne font qu'empirer la situation précaire du monde, qu'ils laissent à la génération suivante.

C'est d'Israël que les Chrétiens ont hérité cette espérance messianique. Elle nous est révélée dans les Écritures Juives. La venue du Messie nous est également révélée, cette fois dans les Écritures Chrétiennes du Nouveau Testament. Et dans nos cultures humaines variées nous ne cessons de chanter le si grand évènement du Dieu fait homme en Jésus le Christ. Au cœur du cœur de chaque culture humaine, nous trouvons les très beaux chants d'Avent et de Noël, plus beaux les uns que les autres.

Déjà nous pouvons nous souhaiter un bon temps d'Avent.

(1) Le livre-souvenir (1818-2018 - L'ÉGLISE DANS L'OUEST CANADIEN), conçu pour évoquer cette histoire peu commune de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, circule maintenant dans les paroisses où il est en vente depuis déjà quelques semaines, ainsi que la BD admirablement conçue et dessinée par l'artiste local Robert Freynet. Les deux œuvres sont disponibles en français et en anglais. La BD se présente sous couvert dur ou souple

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

SAISON 2

PLANCHE 12















Illustrations de Tadens Mpwene

Scénario de L'équipe de La Liberté

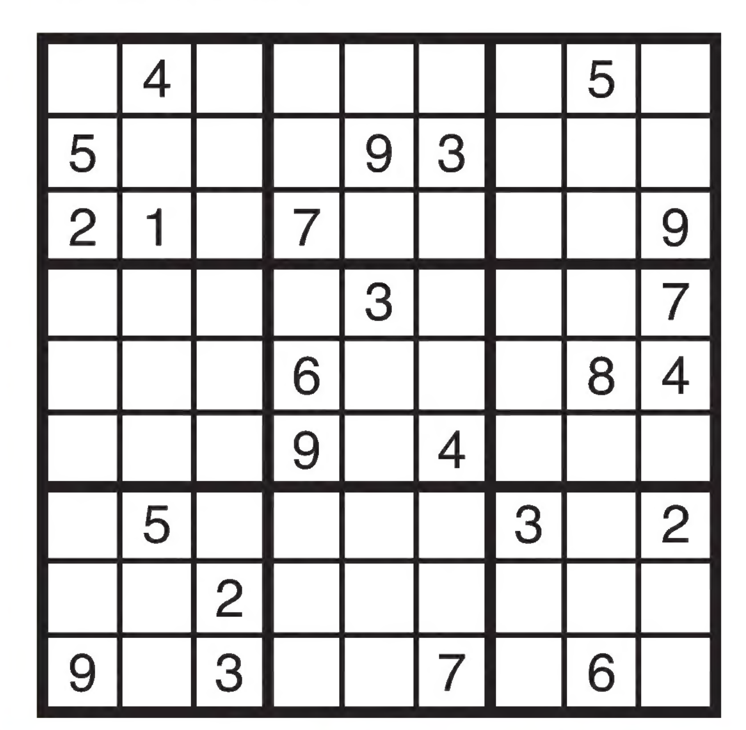
Sur une idée originale de Sophie Gaulin

MERCI à la Division scolaire franco-manitobaine pour sa commandite envers ce projet.

JEUX

SUDOKU

PROBLÈME N° 626



	4						5	
5				9	3			
2	1		7					9
				3				7
			6				8	4
			9		4			
	5					3		2
		2						
9		3			7		6	

RÉPONSE DU N° 625

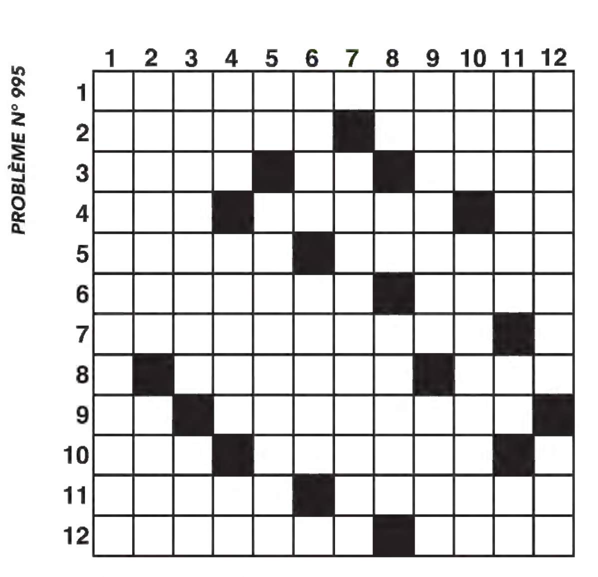
3	5	7	8	9	4	2	1	6
2	8	9	7	1	6	4	5	3
4	6	1	2	3	5	8	9	7
9	4	6	5	2	7	1	3	8
1	7	8	9	6	3	5	2	4
5	3	2	1	4	8	6	7	9
8	2	3	6	5	9	7	4	1
6	9	5	4	7	1	3	8	2
7	1	4	3	8	2	9	6	5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS



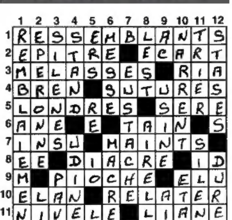
HORIZONTALEMENT

1- Qui ne cesse de devenir plus grosse.
2- Nais de nouveau. – Association.
3- Labiées à fleurs jaunes. – Altesse royale. – Vient au monde.
4- Possessif. – Cour intérieure d'une prison. – Possessif.
5- Herbe aux fleurs peu visibles. – Dont on se sert habituellement (pl.).
6- Plantes à fleurs pourpres. – Agence de presse soviétique.
7- Abus qu'un homme en place fait de son crédit en faveur de sa famille (pl.).
8- Mire graduée. – Poisson comestibles.
9- Avant Jésus-Christ. – Alcaloïdes.
10- Écorce de chêne moulue. – Chanteur français né en 1913.
11- Allongé. – Impartial.
12- Marquât des caractères de la civilisation chinoise. – Être imaginaires.

VERTICALEMENT

1- Qui grisonnent.
2- État de distraction. – Coutume hindoue.
3- Danses américaines. – Femme de lettres américaine (1903-1977).
4- Tamis. – Esclave. – Souri.
5- Tellement. – Fantassins.
6- Affluent du Danube. – Canard.
7- Obtinrent un succès.
8- Connu. – Carte à jouer. – État américain.
9- Paiement annuel. – Fait depuis peu.
10- Rejeta comme faux. – Protège le devant des cuisses.
11- Regardes avec dédain. – Possèdes. – Gamme.
12- Accumuler. – Personnel.

RÉPONSES DU N° 994



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	S	S	E	M	B	L	A	N	T	S
2	E	P	I	T	R	E	■	E	C	A	R	T
3	M	E	L	A	S	S	E	S	■	R	I	A
4	B	R	E	N	■	S	U	T	U	R	E	S
5	L	O	N	D	R	E	S	■	S	E	R	E
6	A	N	E	■	E	■	T	A	I	N	■	S
7	I	N	S	U	■	M	A	I	N	T	S	■
8	E	E	■	D	I	A	C	R	E	■	I	D
9	M	■	P	I	O	C	H	E	■	E	L	U
10	E	L	A	N	■	R	E	L	A	T	E	R
11	N	I	V	E	L	E	■	L	I	A	N	E
12	T	E	E	■	A	S	S	E	T	T	E	S

UNE PROGRAMMATION BIEN REMPLIE

LA VOIX culturelle

AUTOMNE 2018

COMITÉ CULTUREL DE **LORETTE**

SORTIR DE LA BOÎTE

L'ACFM se prépare à aider ses membres à mettre sur pied des nouveaux projets de collaboration, entre autres belles nouveautés de l'année à venir.



Edouard Lamontagne

L'ACFM a créé en 2017-2018 une entente qui va apporter de la nouveauté à sa programmation. « On a réservé un montant d'argent pour susciter la collaboration entre nos membres, ou entre nos membres et un membre du secteur culturel au sens large », annonce la directrice générale de l'ACFM, Josée Théberge.

Ensemble, les membres impliqués devront créer une tournée dans toute forme d'art de leur choix, que ce soit le patrimoine, l'architecture, les arts visuels, les musées, l'artisanat, le cinéma, etc.

« Je vais être très impliqué dans cette nouvelle entente, anticipe le préposé aux évènements de l'ACFM, Edouard Lamontagne. Je serai à leur disposition pour faciliter la collaboration entre les membres et combler toute lacune. L'objectif, c'est que les comités culturels gagnent de l'expérience et de l'aisance à entamer des nouveaux projets chez eux, seuls ou avec d'autres membres. »

L'approche de l'humour dans les écoles, dans le cadre de la tournée Juste pour rire, prendra également un aspect neuf après cinq ans sur le même format. « Cette année, nous aurons un Camp Foud'rire d'une fin de semaine en février à Moose Lake, avec deux formateurs en humour : l'humoriste franco-manitobaine Mariette Kirouac et le diplômé de l'École nationale de l'humour au Québec, Jérémy Larouche », annonce-t-il.

Ce camp sera ouvert aux jeunes des écoles françaises et d'immersion, principalement du secondaire. Après cela, les jeunes recevront une formation continue en humour dans leur écoles jusqu'au mini-gala de l'humour à la mi-mars. « S'il y a des courageux, on pourrait même choisir un élève pour monter sur les grandes planches du mini-gala! »

En plus du Rassemblement culturel à Lorette les 16 et 17 novembre, qui met à l'honneur le musicien local Nicolas Messner et a offert aux membres des opportunités d'ateliers pour promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance, la programmation 2017-2018 de l'ACFM inclura aussi son fameux Carrefour culturel le 16 février 2019, avec des ateliers sur le thème de la commandite et des vitrines d'artistes de la ruralité et de l'urbanité au Festival du Voyageur.

Enfin, le financement d'un second volet tant attendu du projet des Lieux-dits a été approuvé en juillet dernier. « Tout le monde attendait cette nouvelle!, se réjouit Josée Théberge. On a même déjà une liste d'attente de lieux-dits avant même d'avoir commencé, comme si le projet avait continué d'exister par lui même après sa fin. C'est d'ailleurs cet engouement très clair qui nous a poussé à déposer en avril dernier une demande de financement pour un second volet. »



MOT DU PRÉSIDENT MÉO LABOSSIÈRE



« Quelle belle année pour l'ACFM! La roue a tourné après plusieurs années de coupures dans les arts et la culture partout au Canada. La communauté culturelle et artistique canadienne reçoit désormais un appui important du gouvernement fédéral, ce qui a permis à l'ACFM de solidifier la fondation de l'organisme et sa continuité puis, de renouveler son projet des lieux-dits, entre autres.

Alors que je termine mon mandat de président, je suis vraiment fier du chemin parcouru depuis mon arrivée au sein de l'équipe de l'ACFM. Nous avons créé de très bons et solides partenariats avec les villages et la communauté, dont, entre autres la Division scolaire franco-manitobaine et Radio-Canada, pour faire vivre la francophonie par les arts et la culture, même dans les temps difficiles. C'était parfois un travail laborieux, mais ensemble, nous avons réussi! Aujourd'hui, avec l'appui que nous recevons, on peut enfin souffler.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à ce moment où mon mandat tire à sa fin. Je vous remercie vivement de la confiance que vous avez démontré à mon égard et à laquelle je restais très sensible. J'exprime ma gratitude à tous ceux et celles qui m'ont accompagné au sein du conseil d'administration ces quatre dernières années riches en activités dans l'intérêt de notre chère francophonie manitobaine au rural. Je retiens une grande affection envers vous tous, chers membres de l'ACFM! Sans vous sur le terrain, l'axe de fierté, célébration et participation ne serait pas ce qu'il est. Je vous remercie profondément de votre engagement!

En terminant, je remercie chaleureusement la directrice générale Josée Théberge et son équipe, Anita Boucher, André Boucher, Justine Beaudry et Edouard Lamontagne. Sans vous l'ACFM n'arriverait pas à faire ce qu'elle fait. Merci! »





ENSEMBLE VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET DES ARTS AU MANITOBA RURAL

614, rue Des Meurons | Saint-Boniface | Manitoba | R2H 2P9
Téléphone : 204 231-8581 | Sans frais : 1 866 816-9457 | Télécopieur : 204 237-4618 | Courriel : administration@acfm.ca
acfm.ca

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-MANITOBAINE

ACFM EN CHIFFRES

Du 1er avril 2017 au 31 mars 2018 :

- **19** comités culturels
- **24** activités de développement culturel
- **5** activités de diffusion artistique
- **84** activités au total
- **151** rencontres des comités culturels
- **1 003** heures de programmation
- **12 613** participants/spectateurs
- **345** bénévoles
- **2 882** heures de bénévolat
- **31 691 $** valeur monétaire du bénévolat (x 11 $ de l'heure)
- **29 538 $** contribution locale en nature
- **61 229 $** impact complet
- **Spectacles d'humour - Diffusion**
  - Laurier **47** spectateurs **95 %** de satisfaction
  - La Broquerie **70** spectateurs **93 %** de satisfaction
  - Saint-Claude **72** spectateurs **98 %** de satisfaction
  - Saint-Pierre **19** spectateurs **89 %** de satisfaction
  - Île-des-Chênes **140** spectateurs **85 %** de satisfaction
- **Activités organisées par l'ACFM**
  - Rassemblement Culturel AGA à Notre-Dame-de-Lourdes **48** participants **88 %** de satisfaction
  - ACFM au Festival Carrefour culturel (Atelier de formation et diffusion des arts de la scène) **17** participants **97 %** taux de satisfaction Artistes dans la tente **3** vitrines artisanes et musicales **350** participants **97 %** taux de satisfaction (artistes : Small Town de La Broquerie, Jean-Marc et Danèle Déquier, Nicole Freynet-Funk / Nicolas Messner)
  - Mini-Gala Juste pour Rire **31** participants/spectateurs **99 %** de satisfaction
  - **3** infolettres



l'organisme porte-parole qui unit les comités culturels de la Francophonie du Manitoba rural. Elle contribue au développement de la culture francophone en assurant la mise en œuvre d'une programmation culturelle adéquate et ce en appuyant ses membres.

UN NOUVEAU DÉPART



Josée Théberge

« Cette année, on s'est donné, entre autres, les moyens de solidifier la fondation de l'organisme et sa continuité. » Voici comment Josée Théberge, directrice générale de l'ACFM, dresse le bilan de l'année de l'organisme.

Une année, la première du nouveau plan stratégique de l'ACFM, qui fut marquée d'un travail de l'organisme sur son plan d'action des prochains cinq ans. « On a mobilisé nos membres pour savoir où on voulait aller ensemble. On les a éveillés à l'importance d'avoir un plan commun et on a renforcé notre vision et notre mission. »

À la demande des membres, l'ACFM a offert un appui pour développer les habiletés en diffusion des arts. « On a fait venir le consultant de la Nouvelle-Écosse, Martin Théberge, pour animer des ateliers qui ont permis de mettre certaines notions de base à jour, telles que comment recevoir un artiste ou encore, comment gérer un contrat avec un artiste ou un gérant. »

Auteur-compositeur-interprète et aujourd'hui employé de l'ACFM, Edouard Lamontagne a coanimé la formation avec M. Théberge pour y apporter la perspective d'un artiste. « On a eu une quinzaine de personnes en février et environ 42 en mai en provenance de 12 comités culturels », mentionne Josée Théberge.

L'ACFM a embauché Edouard Lamontagne en tant que Préposé aux évènements et ce, depuis la fin août 2018. « Nos membres, les comités culturels, ont exprimé clairement un besoin d'appui sur le terrain, explique Josée Théberge. Patrimoine canadien nous a entendu aussi, donc on a pu prendre la décision d'embaucher une personne qui sera en mesure d'offrir un appui aux membres. »

« Mon rôle est d'appuyer les membres dans leurs évènements, raconte Edouard Lamontagne. J'ai l'avantage d'être déjà bien familier avec ce qui se passe en région car j'ai été pigiste à l'ACFM par le passé. Je compte me rendre sur place dans les comités culturels assez souvent; c'est très important pour nos membres! »

Par ailleurs, l'ACFM s'est aussi penchée sur la question de son nom, à savoir si elle devrait, sur le modèle de la Société de la Francophonie manitobaine (SFM), être rebaptisée Association culturelle de la Francophonie manitobaine. La question fait même partie des points de discussion de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Sur le plan national, la Fédération canadienne culturelle-française (FCCF), dont l'ACFM est membre, a également fait de grandes avancées cette année pour « positionner les arts et la culture comme un pilier essentiel des communautés rurales au Manitoba, se réjouit Josée Théberge. Grâce à ces efforts, le gouvernement canadien mentionne les arts et la culture et leur importance dans le ***Plan d'action pour les langues officielles***! C'est un nouveau départ ».

Nous tenons à féliciter la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et Madame Mélanie Joly, Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, quant à l'annonce d'avoir concrétisé la collaboration avec le réseau culturel et le secteur de l'éducation par le biais de micro-subventions visant à offrir aux élèves de nos écoles francophones en ruralité manitobaine davantage accès aux arts et à la culture, sous toutes ses formes possibles.

« Cette collaboration permettra, de manière concrète et directe, de multiplier les activités et les expériences artistiques et culturelles dans nos écoles en ruralité, pour stimuler la créativité et la fierté d'appartenance à notre identité francophone au Manitoba. C'est une grande nouvelle pour la culture en ruralité manitobaine », termine-t-elle. *Citation tirée du communiqué de presse daté du 25 septembre 2018, www.acfm.ca*



Lucienne Châteauneuf

Pour que le Manitoba français foisonne de projets culturels riches et variés, l'ACFM compte sur de nombreux partenaires. L'un de ceux-ci est la Fédération des aînés franco-manitobains qu'elle appuie pour la mise sur pied d'un nouveau projet : Cœur d'artiste.

« Cœur d'artiste, c'est un concours provincial d'artistes amateurs francophones du Manitoba, de 50 ans et plus, explique la directrice générale de la FAFM, Lucienne Châteauneuf. On veut valoriser nos aînés artistes amateurs; ils ont vraiment du talent et méritent d'être davantage connus et reconnus. »

Elle précise que « le concours est ouvert à trois types d'art, soit la musique, l'humour ou la littérature (par un monologue, par exemple) et présentés soit en solo, en duo ou en ensemble... C'est la performance qui sera évaluée par les jurys ».

La FAFM recrutera les participants dès le mois de novembre et les auditions auront lieu au printemps 2019. Il y aura une demi-finale pour retenir cinq finalistes, puis une finale qui déterminera trois gagnants ou gagnantes lors du gala Cœur d'artiste.

« Ce projet a été mené au Nouveau-Brunswick en 2016 et c'était un succès. Un appel a été lancé pour présenter le projet dans les provinces de l'Ouest et la FAFM a accepté de le reprendre. Et qui de mieux que l'ACFM pour être notre partenaire? Les comités culturels de l'ACFM connaissent bien les talents de tous âges de nos régions rurales. »


















Visitez acfm.ca pour la liste des comités culturels et de leur personne contact.



LE COMITÉ CULTUREL DE LORETTE



LA MUSIQUE, UN TRAIT DE FAMILLE

Du plus petit au plus grand sans exception, les membres de la famille Sorin, à Lorette, jouent de la musique ou dansent. Marcel, le père, joue de la mandoline et danse avec l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (EFRR) et Michelle, la mère, joue du bodhrán et a fait aussi partie de l'EFRR. Les filles, Catherine et Amélie, sont toutes les deux membres de l'EFRR tandis que les garçons, Miguel, 16 ans, joue du violon et Cabrel, 14 ans, joue de la guitare.

« On a beaucoup aimé jouer en famille, surtout pendant le Festival du Voyageur en 2015 et 2016, quand nous étions la famille des Voyageurs officiels, se souvient Marcel Sorin. Depuis au moins six ans, on joue aussi tous les ans sur l'Esplanade Riel pour la Fête du Canada. »

« La musique fait partie de notre vie. Quand on part en voyage ou en camping, on amène nos instruments. C'est magique de faire sourire les gens par le biais de la musique! »

D'ailleurs, la famille Sorin ne se fie pas uniquement au cercle familial pour répandre l'amour de la musique. Depuis quelques années, la famille organise, au printemps et à l'automne, un gazebo jam chez eux à Lorette, lors duquel tous les musiciens sont invités à venir jouer ensemble, pour s'amuser.

LA FAMILLE SORIN



LE GROUPE JOHNNY CAJUN



LE RENDEZ-VOUS DE JANVIER DU COMITÉ CULTUREL DE LORETTE, UNE BELLE TRADITION

La Soirée Cajun du mois de janvier 2018 a été l'un des plus grands succès de l'année pour le Comité culturel de Lorette. « Il y avait du jambalaya et d'autres nourritures du style de la Louisiane. Le groupe Johnny Cajun a joué pour nous lors de cette belle soirée pour laquelle on a réussi à vendre environ 130 billets! », souligne la présidente du comité culturel, Roxane Gagné.

La Soirée Cajun était la deuxième activité dans une série de soirées annuelles de grands spectacles musicaux, lancée en 2017 par le comité culturel.

« Il y a deux ans, on a fait Jazz et poutine qui a aussi été un grand succès. Toute la communauté adore ces soirées musicales de janvier.

« En 2019, on accueillera un groupe pour jouer de la musique disco... On retourne dans les années 1970 avec les Hip Shake. Ils font de la musique de party, de la musique pour danser. On va encore s'amuser! », promet-elle.

LES MEMBRES DU COMITÉ CULTUREL DE LORETTE

En arrière de gauche à droite : Sébastien Marion, Jason Adamus, Carmelle Noël et Jocelyne Dorge. Devant de gauche à droite : Stacey Denby, Roxane Gagné et Carla Derksen.

NICOLAS MESSNER



UNE PASSION À TRANSMETTRE

Originaire de Lorette, c'est dans son village natal, auprès de Patti Qustorok, que Nicolas Messner a appris le violon, à l'âge de cinq ans, sur les traces de son grand-père. Depuis, sa passion des cordes ne l'a plus quitté.

« J'ai participé à mon premier groupe, Les six croches, vers 15 ans, puis on est devenus Ça claque!. Avec Ça claque!, on a voyagé dans le monde. C'était plus professionnel. »

Aujourd'hui, Nicolas Messner n'est plus membre de Ça claque!. Il se concentre plutôt sur une carrière solo, en plus d'enseigner la musique à l'École Lagimodière à Lorette.

« C'est important pour moi que la tradition musicale continue à Lorette, alors j'ai créé à l'école un programme de cordes : violon, guitare et ukulele. Mon objectif est que les élèves deviennent autonomes et puissent choisir la musique comme carrière s'ils le veulent. Je veux leur donner du soutien et des occasions de jouer. »

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ CULTUREL DE LORETTE

« Je crois que Lorette est un milieu très spécial et charmant, en même temps que d'être une communauté francophone vive. Nos familles francophones et exogames nous parviennent de tous les coins de la province, ce qui rend notre village unique. En tant que présidente du Comité culturel de Lorette, je suis ravie de pouvoir contribuer à faire vivre notre culture!

Le Comité culturel offre divers spectacles et évènements, par exemple la Soirée Cajun qui a eu lieu en janvier dernier. Et à d'autres occasions, nous avons eu la chance d'accueillir et de découvrir des artistes dans le cadre de la tournée Chemins chez nous.

Nous sommes extrêmement choyés de recevoir l'appui de l'ACFM parce que ça nous permet de continuer à grandir en tant que communauté francophone et ce, à un niveau provincial rural. C'est sous ce parapluie que nous pouvons continuer à investir dans la survie de notre culture et de notre héritage.

Au nom des membres du Comité culturel de Lorette, nous sommes très contents et fiers d'accueillir les membres de l'ACFM qui viennent de quatre régions de la Francophonie rurale. Nous leur souhaitons de vivre une expérience enrichissante et remplie de discussions fructueuses.

Je comprends la raison d'être de ce grand rassemblement : il nous permet de nous rapprocher de la vision commune du développement culturel et de la diffusion des arts pour nos communautés respectives. »

Chaleureusement,
Roxane Gagné
Présidente du Comité culturel de Lorette

DES JEUNES MUSICIENS PROMETTEURS

Les jeunes membres du groupe Les Chiens de Prairie ont été assemblés par le Conseil jeunesse provincial (CJP) et par Julien Desaulniers, directeur artistique du Festival du Voyageur, pour jouer aux Jeux de la Francophonie à Moncton. Ce groupe de musique folk et indie-rock collectionne les succès.

Le groupe est composé d'Alexandre Tétrault, Cabrel Brémault, Nicolas Dubois, Jeremy Aminot et Théo Delaquis; tous sont des résidents de Lorette.

Après les Jeux de la Francophonie, les musiciens ont décidé de continuer à jouer ensemble et de participer à la Chicane électrique 2018. Jouant de la guitare acoustique, de la guitare électrique, de la basse, de la batterie et du violon, en plus du chant, Les Chiens de Prairie ont remporté le Grand Prix du Tremplin Musical lors du Festival du Voyageur de 2018.

Les Chiens de Prairie travaillent actuellement sur un album qui devrait sortir au début du mois de décembre, en même temps que leur tout nouveau site internet.

LES CHIENS DE PRAIRIE



COMITÉ CULTUREL DE LORETTE ÉVÉNEMENTS À VENIR

LE 1er DÉCEMBRE 2018
Parade de Noël communautaire

DÉCEMBRE 2018
Atelier artistique avec Candace Lipischak à l'École Lagimodière

LE 19 JANVIER 2019
Soirée Hip Shake au DTMI avec le groupe Hip Shake (enseignants de la DSFM)

AVRIL 2019
Bières et Saynètes

